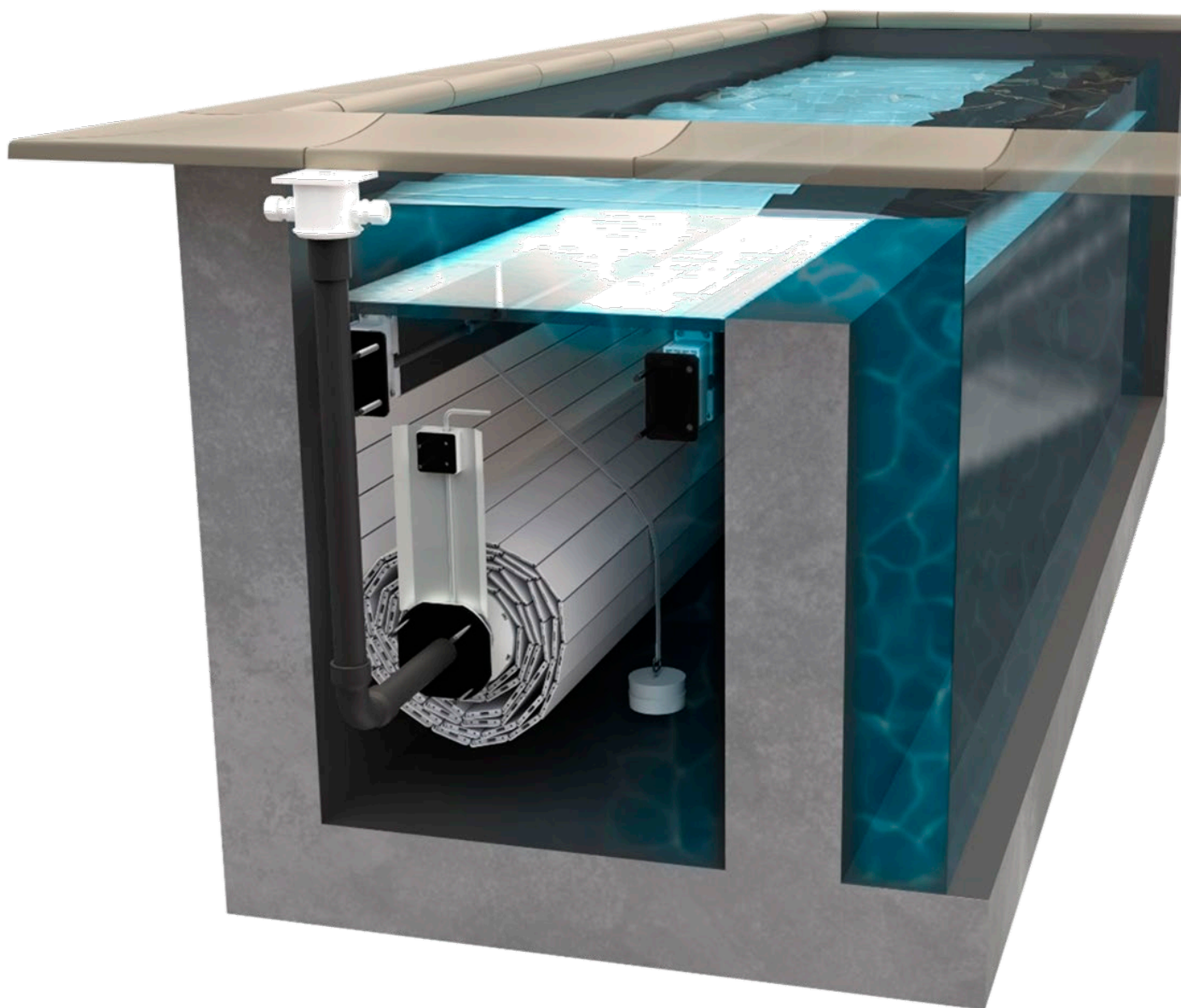


# Subéo AX-IN

## Couverture automatique immergée



## NOTICE D'INSTALLATION ET D'UTILISATION

### À lire attentivement et à conserver pour consultation ultérieure

Vous venez d'acquérir une couverture automatique pour piscine et nous vous remercions de votre confiance. Il s'agit d'un produit efficace, performant et fiable. Avant d'entreprendre son installation et son utilisation, lisez attentivement les informations ci-après. Elles contiennent d'importantes recommandations sur les différentes manipulations et conseils d'utilisation. Gardez soigneusement ces informations et montrez-les aux utilisateurs éventuels.

# AVANT-PROPOS

Vous venez de prendre possession d'une couverture produite par BWT France – Activité Pool et nous tenons à vous remercier de la confiance que vous avez bien voulu nous témoigner.

En achetant cette couverture, vous avez choisi le sérieux d'une technologie de pointe, ainsi qu'un produit parfaitement approprié à la couverture et à la protection des piscines.

Vous bénéficiez également de la compétence de BWT France – activité Pool, concepteur exclusif et fabricant de l'ensemble des éléments de cette couverture, dont le siège administratif est situé : 48 rue de Bédée, PLEUMELEUC (35137), France.

Votre installation est donc l'ultime maillon d'une chaîne de professionnels de la piscine.

Toutefois, malgré les propriétés de haut niveau de l'ensemble des éléments constituant cette couverture, celle-ci ne peut apporter entière satisfaction à son utilisateur, sans une scrupuleuse observation des présentes consignes.

# SOMMAIRE

<b>RECOMMANDATIONS AVANT L'INSTALLATION .....</b>	<b>6</b>
1. Note importante sur la sécurité.....	6
2. Prescriptions d'installation.....	6
2.1. Outillage nécessaire.....	7
2.2. Personnel nécessaire.....	7
2.3. Élimination des déchets.....	7
3. Vue globale de la structure.....	8
4. Préparation avant la pose de la structure mécanique.....	8
4.1. Pièces d'ancrage.....	8
4.2. Contrôle des cotes et des équerrages.....	8
4.3. Contrôle de l'arrivée électrique.....	9
<b>INSTALLATION DE L'AXE DE LA COUVERTURE.....</b>	<b>10</b>
1. Mise en place de l'axe au niveau du moteur.....	10
2. Passage du câble moteur du bassin vers la fosse sèche du moteur.....	10
3. Mise en place de l'axe au niveau du palier.....	11
4. Contrôle de l'horizontalité de l'axe.....	11
<b>CÂBLAGE ÉLECTRIQUE ET MOTORISATION.....</b>	<b>12</b>
1. Matériel fourni.....	12
2. Installation des coffrets.....	12
2.1. Coffret d'alimentation et de gestion.....	12
2.2. Boîtier à clé.....	12
3. Raccordements électriques.....	13
3.1. Installation avec option Bluetooth.....	14
3.1.1. Schéma général de l'installation avec option Bluetooth.....	14
3.1.2. Fonctionnalités de la carte Bluetooth.....	14
3.1.3. Schéma de la carte Bluetooth.....	15
3.1.4. Câblage du boîtier de commande à clé.....	15
3.1.5. Schéma électrique avec option Bluetooth.....	16
3.2. Installation sans option Bluetooth.....	17
3.2.1. Schéma général de l'installation sans option Bluetooth.....	17
3.2.2. Schéma électrique sans option Bluetooth.....	18
3.3. Asservissement.....	19
3.4. Boîtier de raccordement du moteur.....	19
4. Configuration et programmation des fins de course.....	20
4.1. La carte électronique.....	21
4.2. Le panneau de contrôle.....	22
4.3. Initialisation de la carte électronique.....	22
4.4. Validation du sens de rotation de l'axe.....	22
4.5. Programmation des fins de course et validation du câblage.....	22
4.6. Réglage du temps de ralentissement du moteur.....	23

## **HABILLAGE SUBÉO AX-IN.....24**

## **ASSEMBLAGE DU TABLIER .....25**

1. Conseils avant le montage .....	25
2. Tablier PVC.....	25
2.1. Assemblage des lames du tablier entre-elles.....	26
2.1.1. Assemblage pour tablier avec bouchons – par glissement.....	26
2.1.2. Assemblage du tablier avec bouchons – par clipsage.....	26
2.1.3. Assemblage pour tablier siliconé .....	27
2.2. Assemblage du tablier complet.....	27
2.3. Jonction du tablier avec l'axe .....	27
2.4. Arrêteoirs pour piscines avec escalier (option).....	27
2.5. Masselottes pour piscines à débordement (option) .....	28
3. Tablier Polycarbonate .....	29
3.1. Assemblage des lames de tablier entre-elles.....	29
3.2. Assemblage du tablier complet.....	30
3.3. Jonction du tablier avec l'axe .....	30
4. Tablier Elite Pro.....	30
4.1. Présentation des lames.....	30
4.1.1. Présentation des lames standards .....	31
4.1.2. Présentation des lames de débordement.....	31
4.2. Assemblage du tablier.....	31
4.2.1. Assemblage de lames droites .....	32
4.2.2. Assemblage de lames avec découpes en forme .....	32
4.3. Jonction du tablier avec l'axe .....	33
4.4. Pose des accroches côté axe.....	33
4.4.1. Pour une piscine skimmer.....	33
4.4.2. Pour une piscine avec un débordement sur la largeur côté axe .....	35
5. Accroches de sécurité.....	36
5.1. Accroche de sécurité sur paroi.....	36
5.1.1. Accroche de sécurité sur paroi à coulisseau avec enjoliveur .....	36
5.1.2. Accroche de sécurité sur paroi en inox à coulisseau.....	36
5.2. Accroche de sécurité sous margelle.....	37
5.2.1. Accroche de sécurité sous margelle à coulisseau avec enjoliveur .....	37
5.2.2. Accroche de sécurité sous margelle en inox à coulisseau .....	37
5.3. Accroches de débordement pour tablier en PVC.....	38
5.3.1. Sangle réglable en extrémité de bassin .....	38
5.3.2. Accroche pontet inox fixe.....	39
5.3.3. Accroche pontet inox escamotable .....	39
5.3.4. Installation de la sangle sur le pontet.....	39
5.3.5. Accroche pontet pour bac tampon et débordement.....	40
5.3.6. Principe de pose des attaches latérales.....	40
5.3.7. Conseils pour la pose des pontets .....	41
5.4. Accroches de débordement pour tablier Elite Pro.....	41
5.4.1. Installation des pitons .....	41
5.4.2. Accrochage du tablier .....	42

## **NOTICE D'UTILISATION ..... 43**

1. Précautions .....	43
2. Manipulation des accroches de sécurité.....	43
2.1. Blocage du tablier au niveau des sangles de sécurité.....	43
2.2. Déblocage du tablier au niveau les sangles de sécurité.....	43
3. Procédure d'ouverture et de fermeture de la couverture.....	44
3.1. Procédure de fermeture de la couverture.....	44
3.2. Procédure d'ouverture de la couverture .....	44
4. Utilisation de la télécommande Bluetooth.....	44
4.1. Initialisation de l'application .....	44
4.2. Configuration initiale .....	46
4.3. Modification du code PIN .....	46
4.4. Réinitialisation du code PIN .....	47
4.5. Ouverture et fermeture de la couverture.....	47
4.6. Guide de dépannage de l'option Bluetooth .....	48
5. Niveau d'eau .....	49
6. Qualité de l'eau .....	49
7. Entretien .....	49
8. L'hivernage .....	50
9. Précautions particulières .....	51
9.1. Poutre et caillebotis.....	51
9.2. Tablier .....	51
9.3. Mur séparateur .....	51
10. Limites d'utilisation.....	51

## **CONDITIONS GENERALES DE GARANTIE..... 52**

1. Garantie sur le tablier de lames (PVC, PC, Elite Pro).....	52
1.1. Garantie sur la bonne tenue et sur l'étanchéité des lames.....	52
1.2. Garantie sur le risque de taches et de décoloration.....	53
2. Garantie sur la mécanique .....	54
2.1. Garantie sur le moto-réducteur .....	54
2.2. Garantie sur le coffret électrique .....	54
2.3. Garantie sur l'axe.....	54
2.4. Garantie sur les flasques et équerres de niveau haut.....	55
3. Garantie sur les accessoires .....	55
3.1. Garantie sur les poutres et le profil de finition.....	55
3.2. Garantie sur les caillebotis .....	56
3.3. Garantie sur les parois préfabriquées de séparation (PPS) .....	56
4. Garantie sur les pièces à sceller .....	56
5. Garantie sur les autres éléments non cités précédemment.....	57
6. Application des garanties .....	57

# RECOMMANDATIONS AVANT L'INSTALLATION

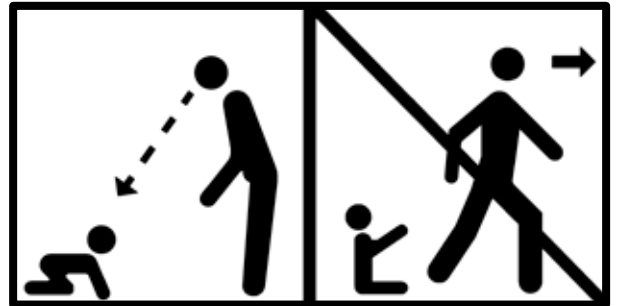
## 1. Note importante sur la sécurité

- Une couverture ne se substitue pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle. Elle n'a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des parents et/ou des adultes responsables qui demeure le facteur essentiel pour la protection des jeunes enfants.
- Attention : la sécurité n'est assurée qu'avec une couverture fermée, verrouillée et correctement installée conformément aux instructions du fabricant.
- La couverture doit être systématiquement installée en cas d'absence même momentanée du domicile.
- Contrôler l'absence de baigneur ou de corps étranger dans le bassin avant et pendant la manœuvre.
- Ranger la clé nécessaire pour actionner la couverture hors de portée des enfants ;
- La mise en œuvre du mécanisme ne doit être entreprise que par un adulte responsable ;
- Hormis pour les fonds mobiles, interdire de monter, marcher ou de sauter sur une couverture de sécurité.
- Prendre toutes les mesures afin d'empêcher l'accès du bassin aux jeunes enfants et ce, jusqu'à la réparation de la couverture ou lors d'un constat de dysfonctionnement empêchant la fermeture et la sécurisation du bassin ou en cas d'indisponibilité temporaire de l'équipement ou du bassin.
- La piscine peut constituer un danger grave pour vos enfants. Une noyade est très vite arrivée. Des enfants à proximité d'une piscine réclament votre constante vigilance et votre surveillance active, même s'ils savent nager.
- La présence physique d'un adulte responsable est indispensable lorsque le bassin est ouvert.

### Apprenez les gestes qui sauvent

Mémorez et affichez près de la piscine les numéros des premiers secours (FRANCE) :

- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Centre antipoison : 01 45 42 59 59



## 2. Prescriptions d'installation

La couverture Subéo AX-IN est destinée au mouvement des tabliers de piscines de taille maximale de 16 ml (escalier inclus) de long ou de 6,09 ml de large.

Selon la norme NF C15-100, un disjoncteur différentiel de 30 mA doit impérativement être installé en tête de la ligne électrique alimentant la couverture automatique Subéo AX-IN.

La motorisation est livrée avec son coffret électrique et ne peut fonctionner qu'avec celui-ci. Toutes autres utilisations du moteur sans le coffret et vice-versa sont dangereuses et déconseillées.

La couverture Subéo AX-IN ne peut être commandée qu'avec un dispositif tel que décrit dans la norme NF P90-308, du type du boîtier de commande à clé (fourni), avec Bluetooth en option.

## 2.1. Outillage nécessaire

Étape	Outillage nécessaire	
Montage de l'axe	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Niveau</li> <li>- Clés 6 pans</li> <li>- Maillet</li> <li>- Clés plates</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Perceuse à percussion</li> <li>- Foret à béton Ø10 mm</li> <li>- Lapidaire avec disque diamant</li> <li>- Burin plat et massette</li> </ul>
Montage du moteur et du coffret de gestion	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Petit tournevis plat d'électricien</li> <li>- Tournevis cruciforme</li> <li>- Pince à dénuder</li> <li>- Pince coupante</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cutter</li> <li>- Perceuse à percussion</li> <li>- Foret à béton Ø 8 mm</li> </ul>
Montage de la paroi de séparation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pince à riveter</li> <li>- Maillet</li> <li>- Mètre à ruban</li> <li>- Clé 6 pans n°5</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tournevis cruciforme PZ n°2</li> <li>- Perceuse à percussion</li> <li>- Foret Ø 5 mm</li> <li>- Foret béton Ø 13 mm</li> </ul>
Montage de la poutre ou des équerres	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Clés plates et clés 6 pans</li> <li>- Outillage de découpe de bois (caillebotis bois)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Perceuse à percussion</li> <li>- Foret à béton Ø8 ou 10 mm</li> </ul>

## 2.2. Personnel nécessaire

Étape	Nombre de personnes	Durée
Montage de l'axe de la couverture	2	1 heure
Mise en place de la motorisation	1	1 heure
Montage de la paroi de séparation	2	1 heure
Assemblage du tablier	2	1 heure
Montage de l'habillage (poutre / équerres / barre de blocage)	2	1 heure

Les durées indiquées ne tiennent pas compte du temps de remplissage de la piscine, qui dépend du débit de votre réseau d'alimentation en eau et du volume de la piscine.

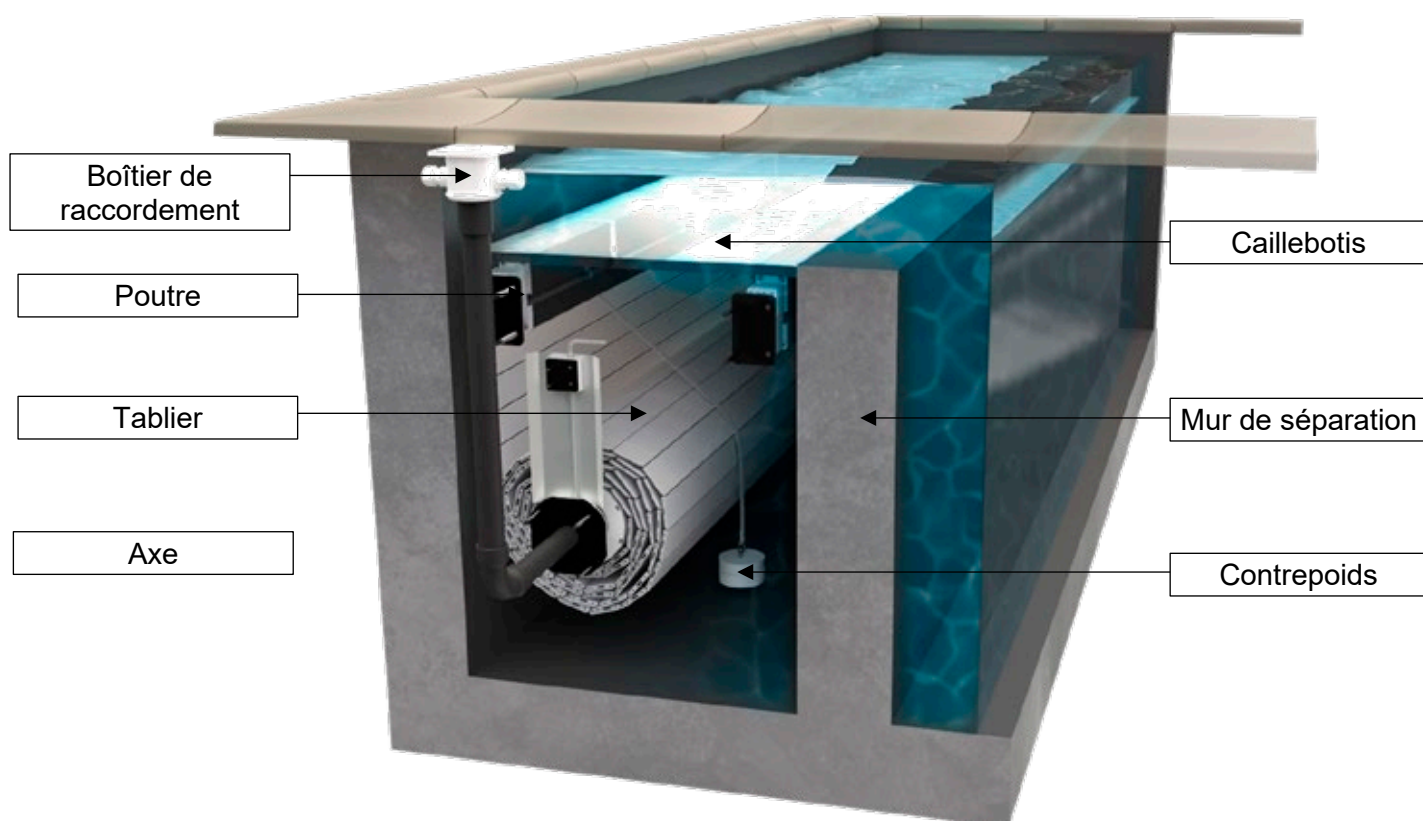
## 2.3. Élimination des déchets

Les éléments tels papiers, cartons, plastiques ou tout autre élément recyclable doivent être amenés dans un centre de tri adapté.

En fin de vie, les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) compris dans ce produit se recyclent.



### 3. Vue globale de la structure



### 4. Préparation avant la pose de la structure mécanique

#### 4.1. Contrôle des cotes et des équerrages

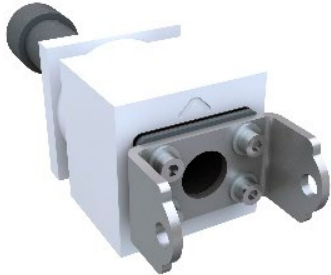



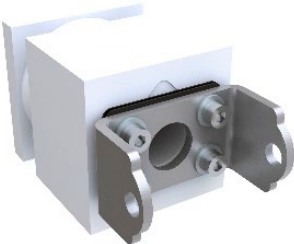

Avant de démarrer la pose de la structure mécanique de la couverture automatique, vérifier la conformité des cotes et des équerrages par rapport au génie civil fourni (dimensions du coffre de couverture, alignement horizontal parfait de la traversée de paroi et du scellement de palier, etc.).

#### ATTENTION

Un mauvais alignement de la traversée de paroi et du scellement de palier engendre un dysfonctionnement grave de la couverture automatique.

#### 4.2. Pièces d'ancrage

Il existe deux modes de fixation de la couverture automatique BWT Subéo AX-IN : par des pièces à sceller dans la paroi, ou par des fixations vissées au mur. Chacun de ces deux modes de fixation existe en deux versions : débrayable ou non débrayable.

	Ancrages de type Pièces à sceller		Ancrages de type Fixation murale	
	Sans débrayage	Avec débrayage	Sans débrayage	Avec débrayage
Ancrage côté moteur				
Ancrage côté palier				

Pour chacune de ces versions, une notice spécifique a été fournie pour l'installation des éléments de fixation. À ce stade les éléments d'ancrage doivent avoir été installés.

### 4.3. Contrôle de l'arrivée électrique

Prévoir la gaine pour le câble d'alimentation du moteur selon la distance entre le coffret d'alimentation et le moteur de la couverture. Prévoir la gaine pour le câble 3 × 1 mm<sup>2</sup> blindé du capteur du moteur. S'assurer que le câble du capteur ne soit pas dans la même gaine qu'un appareil énergivore. Les sections conseillées pour les différents câbles sont données dans le tableau ci-dessous :

Distance moteur / coffret	Alimentation du moteur		Alimentation du moteur		Signal du moteur	Boîtier à clé	
	C120	C300	Aquamat	PL3		sans Bluetooth	avec Bluetooth
10 m	3G 2,5 mm <sup>2</sup>	3G 4 mm <sup>2</sup>	3G 2,5 mm <sup>2</sup>	3G 4 mm <sup>2</sup>	3X 1 mm <sup>2</sup> blindé	3X 0,75 ou 1 mm <sup>2</sup>	5X 0,75 ou 1 mm <sup>2</sup>
20 m	3G 2,5 mm <sup>2</sup>	3G 6 mm <sup>2</sup>	3G 4 mm <sup>2</sup>	3G 6 mm <sup>2</sup>			
30 m	3G 4 mm <sup>2</sup>	3G 10 mm <sup>2</sup>	3G 6 mm <sup>2</sup>	3G 10 mm <sup>2</sup>			
40 m	3G 6 mm <sup>2</sup>	3G 16 mm <sup>2</sup>	3G 10 mm <sup>2</sup>	3G 16 mm <sup>2</sup>			

# INSTALLATION DE L'AXE DE LA COUVERTURE

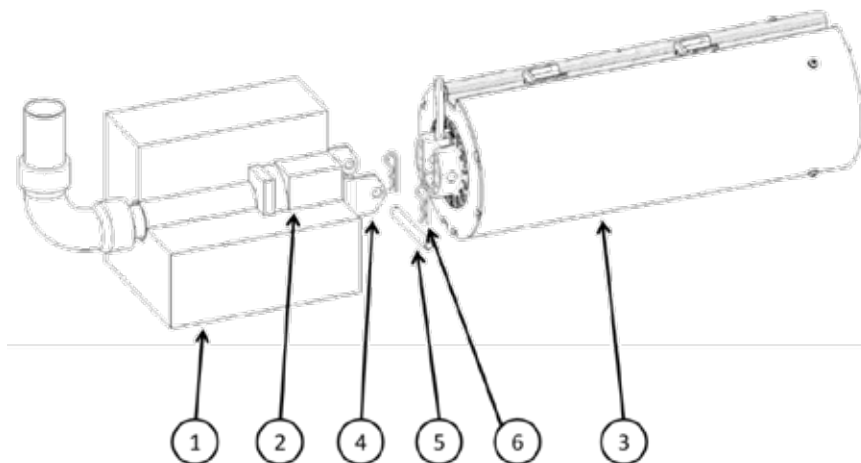
## ATTENTION

Les images illustrant les montages des éléments représentent une installation sur pièces à sceller sans débrayage. Néanmoins, elles sont valables pour toutes les versions étant donné que l'axe doit être fixé entre deux chapes présentes dans tous les types de fixation. Les images ne représentent donc pas forcément la version en place mais seront quand même valables. On parlera donc d'ancrage moteur et d'ancrage palier.

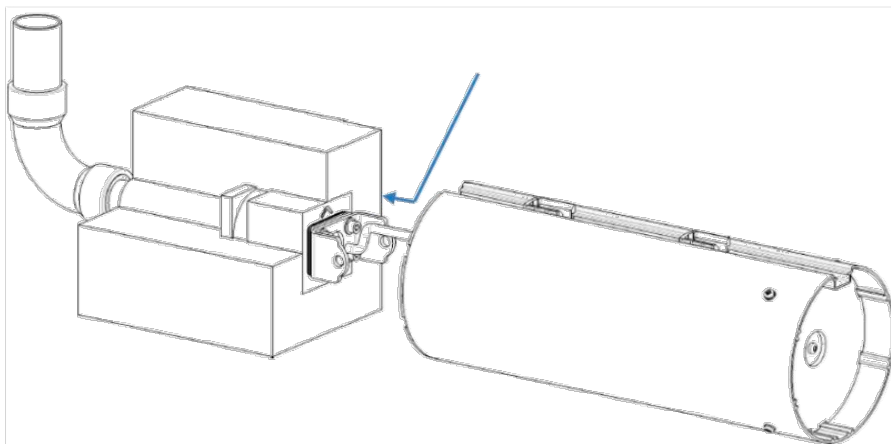
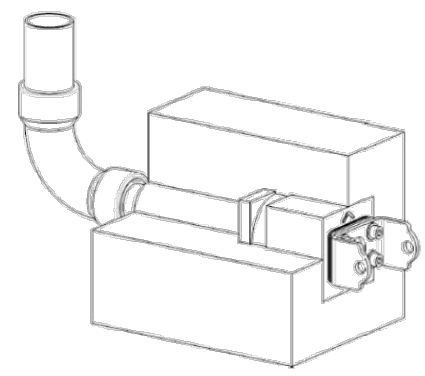
## 1. Mise en place de l'axe au niveau du moteur

Rep	Désignation	Qté
1	Mur	-
2	Ancrage moteur	-
3	Axe + moteur	1
4	Chape inox *	1
5	Axe de bridage Ø12, 106 mm, inox	1
6	Goupilles Bêta Ø3, inox A2	2

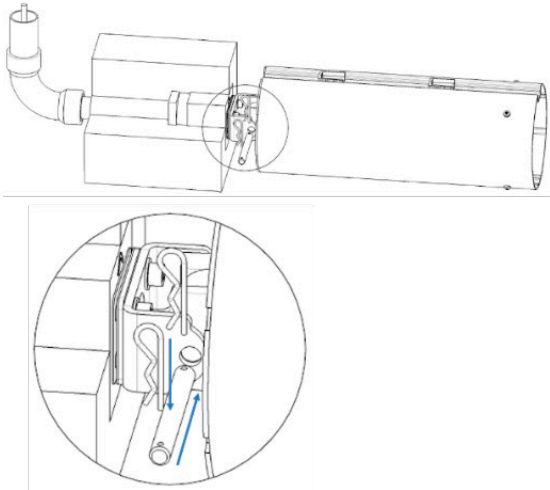
\* livrée avec l'ancrage moteur



## 2. Passage du câble moteur du bassin vers la fosse sèche du moteur



Une personne maintient l'axe (3) à proximité de l'ancrage côté moteur (2) pendant qu'une deuxième personne fait passer le câble du moteur dans le collet (livré avec l'ancrage moteur) et son fourreau à l'aide de l'aiguille laissée en attente.

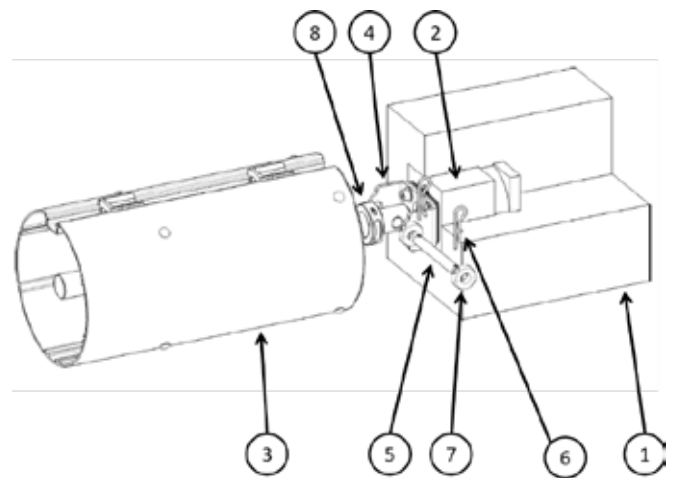


Positionner l'axe aluminium (3) au niveau de la chape (4). Positionner l'axe de bridage (5) et mettre en place les deux goupilles Béta (6) pour lier l'axe aluminium (3) à l'ancrage côté moteur (2).

### 3. Mise en place de l'axe au niveau du palier

Rep	Désignation	Qté
1	Mur	-
2	Ancrage palier	-
3	Axe + arbre télescopique	1
4	Chape inox *	1
5	Axe de bridage Ø12, 106 mm, inox	1
6	Goupille Béta Ø3, inox A2	2
7	Bague d'arrêt Ø12 mm	2
8	Bague d'arrêt Ø30 mm	1

\* livrée avec l'ancrage palier

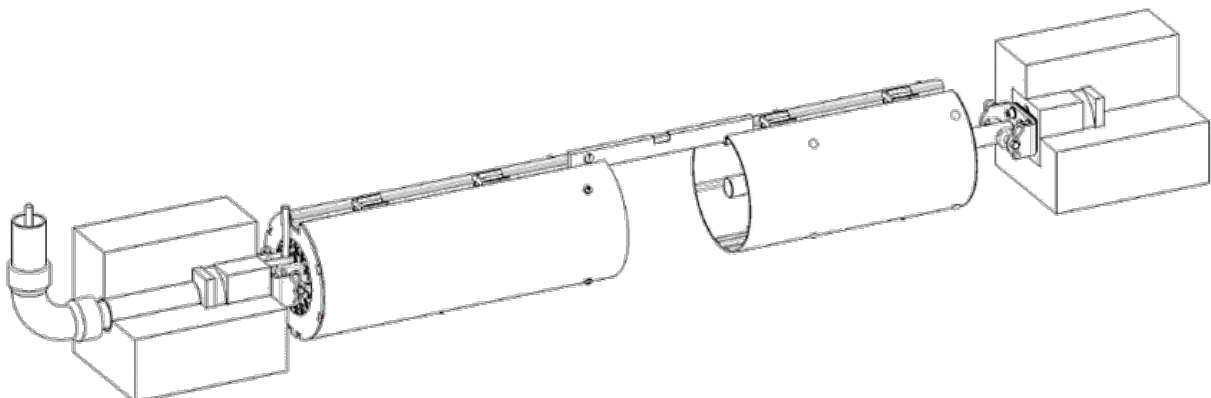


Positionner l'axe (3) face à la chape (4) de l'ancrage palier (2) en ressortant l'arbre télescopique.

Positionner l'axe de bridage (5) avec les deux bagues d'arrêt Ø12 mm (7) et mettre en place les deux goupilles Béta (6) pour lier l'axe aluminium (3) à l'ancrage palier (2). Jouer sur le positionnement des deux bagues d'arrêt Ø12 mm (7) pour obtenir une perpendicularité parfaite entre l'axe et la longueur du bassin.

En cas de version avec débrayage, installer la bague d'arrêt Ø30 mm (8) sur l'arbre télescopique en butée contre le disque. Cette bague sera nécessaire pour empêcher l'axe de glisser sur l'arbre le jour où le débrayage sera utilisé.

### 4. Contrôle de de l'horizontalité de l'axe



Serrer avec une clé 6 pans de 2,5 les deux bagues d'arrêt pour fixer la position de l'arbre inox du côté palier.

# CÂBLAGE ÉLECTRIQUE ET MOTORISATION

## 1. Matériel fourni

Désignation	Qté
Moteur dans l'axe de la couverture automatique	1
Coffret d'alimentation et de gestion de la couverture automatique	1
Boitier de commande à clé, avec commande via Bluetooth en option	1

Le boîtier de raccordement du moteur Subéo AX-IN est à se procurer séparément (couleur au choix).

## 2. Installation des coffrets

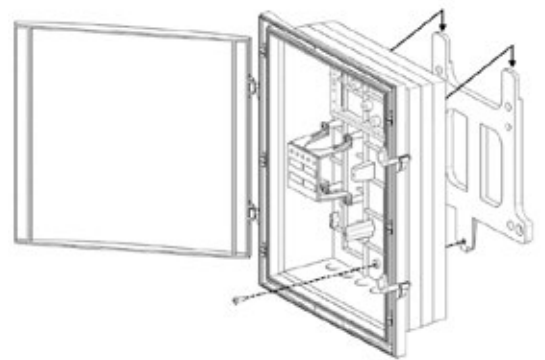
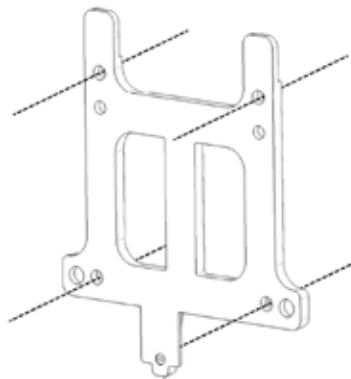
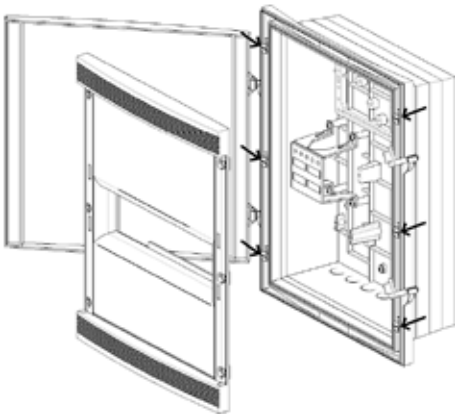
### 2.1. Coffret d'alimentation et de gestion

Le coffret électrique de gestion doit être fixé sur une paroi du local technique, à l'abri du soleil et de la pluie, et à plus de 3,5 m du bassin. Les étapes de montage sont les suivantes :

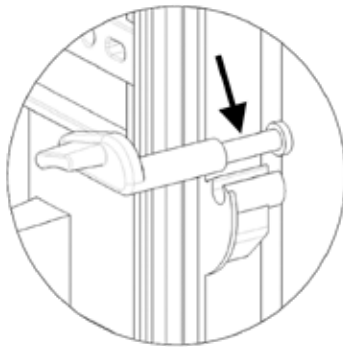
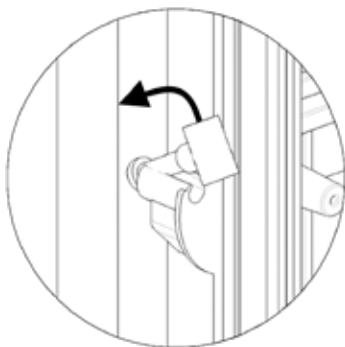
Débloquer les 6 vis plastiques et retirer la face avant du coffret.  
Dans le fond du coffret, retirer la vis de maintien de l'étrier de fixation.

Utiliser l'étrier comme gabarit de perçage. Fixer l'étrier au mur à l'aide des chevilles et vis fournies.

Accrocher le coffret sur l'étrier et remettre la vis en place.  
Mettre en place les presse-étoupes et réaliser les connexions.  
Remonter la face avant lorsque le câblage est terminé.



### Réversibilité de l'ouverture du coffret de gestion



Retirer la porte de ses charnières.  
Retirer les charnières et les verrous.  
Invertir et remplacer les charnières et les verrous.  
Reclipser la porte dans ses charnières.

### 2.2. Boîtier à clé

Le boîtier de commande à clé (avec ou sans Bluetooth) doit impérativement être fixé à un endroit duquel la totalité du bassin est visible. Ainsi, la personne qui procède au déroulement de la couverture sur le bassin peut s'assurer qu'aucun baigneur n'est dans le bassin pendant toute la durée de cette opération (exigence NF P90-308).

**Prévoir de faire cheminer une gaine entre le boîtier à clé et le coffret de gestion pour la liaison filaire.**

### **3. Raccordements électriques**

#### **ATTENTION**

Les instructions ci-après concernent uniquement les connexions qui doivent être effectuées par l'installateur. Le câblage du coffret est déjà réalisé lors de la fabrication et ne doit en aucun cas être modifié au risque de dégradations ou d'accidents.

Il est primordial d'utiliser des câbles de section suffisante en fonction de l'intensité qu'ils doivent véhiculer. Vérifier également le serrage correct des connexions. Un câble de section insuffisante ou une connexion mal serrée s'échauffe et peut provoquer un début d'incendie.

Selon la norme C15-100, un disjoncteur différentiel de 30 mA doit impérativement être installé en tête de ligne.

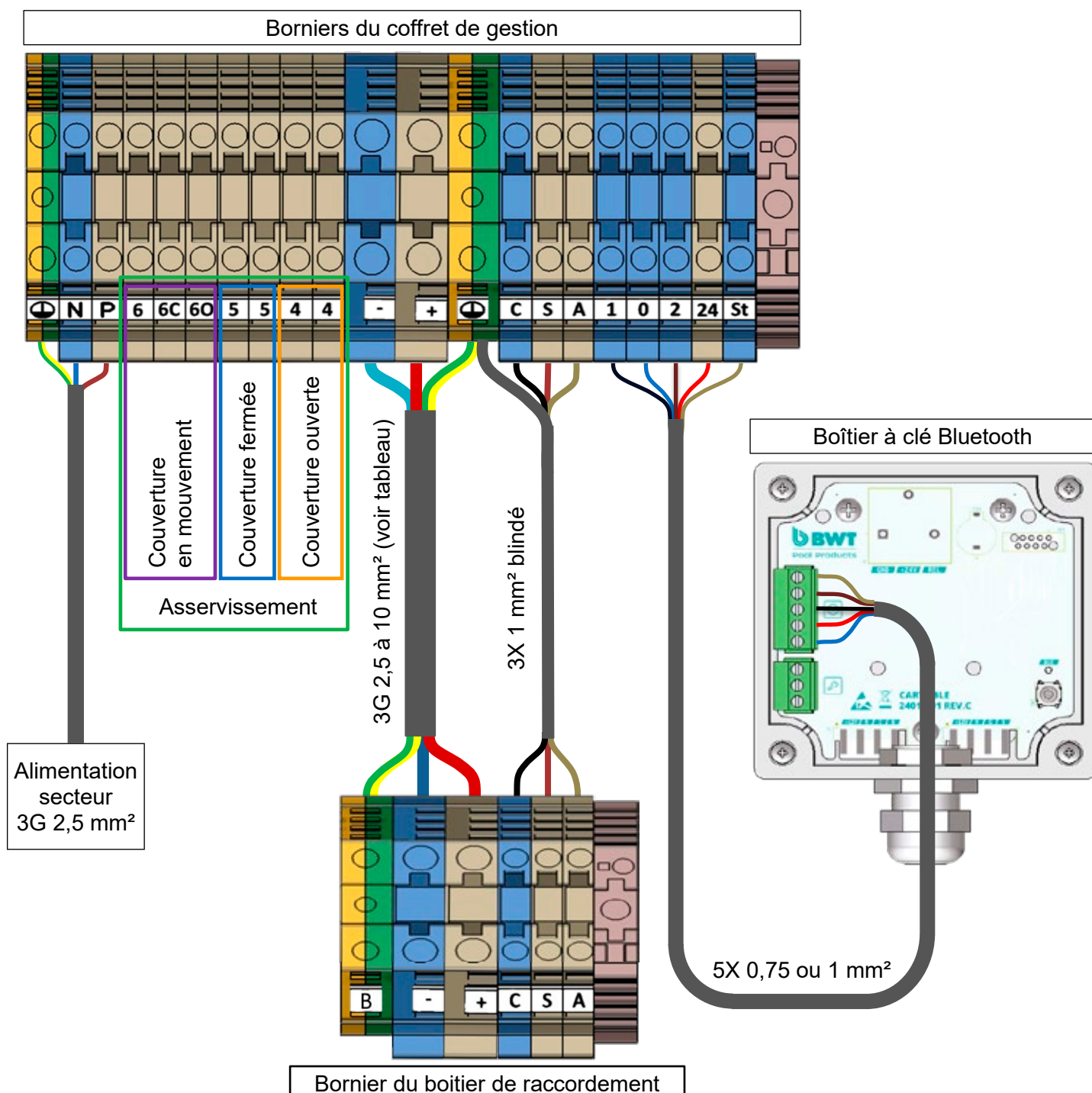
Il faut s'assurer que les bornes du coffret de gestion soient reliées aux bornes correspondantes du boîtier de raccordement.

Il faut également s'assurer que les contacts des bornes soient bien serrés sur la partie conductrice dénudée des fils.

Veiller à raccorder le blindage du câble de fins de course (bornes C-S-A) à la terre du coffret de gestion.

### 3.1. Installation avec option Bluetooth

#### 3.1.1. Schéma général de l'installation avec option Bluetooth



#### 3.1.2. Fonctionnalités de la carte Bluetooth

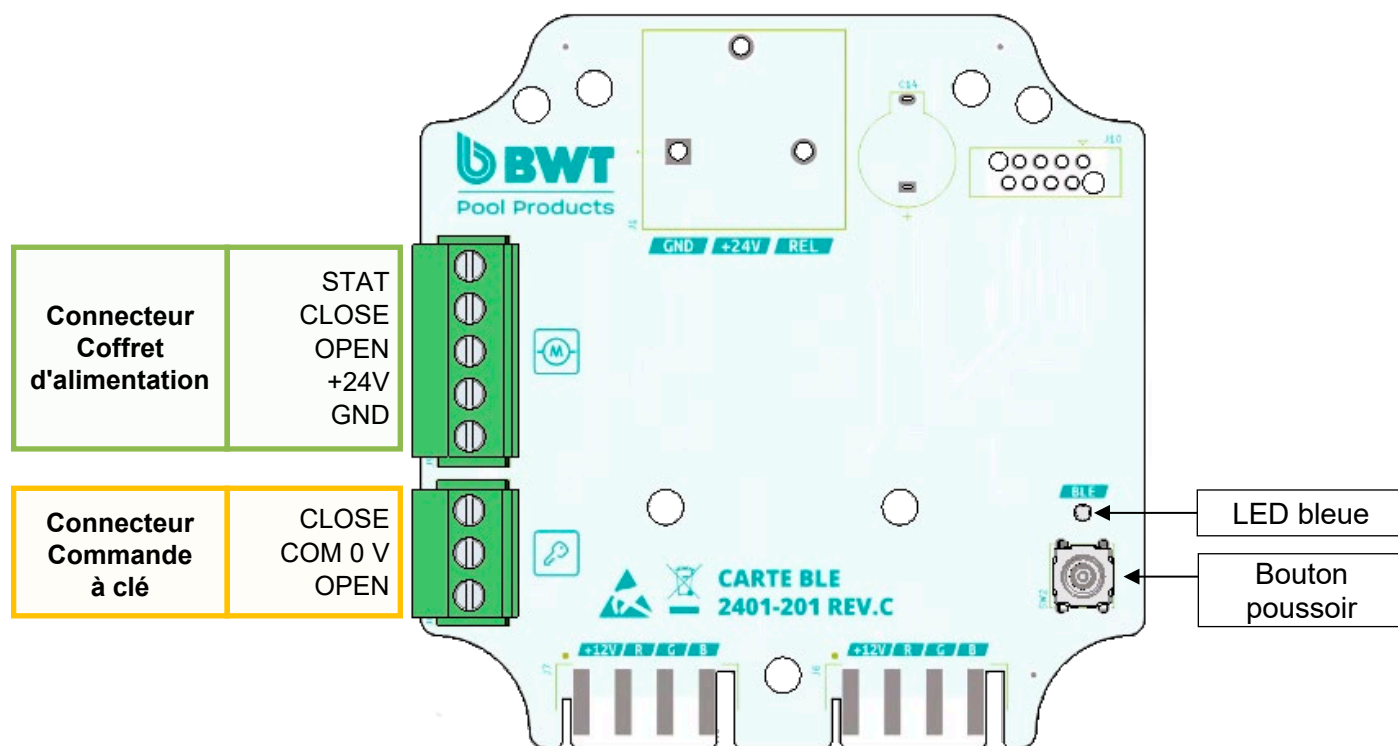
La carte électronique Bluetooth permet de commander l'ouverture et la fermeture de la couverture, à partir d'un smartphone via l'application BWT Best Water App.

Les connecteurs du coffret de gestion et du boîtier à clé sont détachables afin de faciliter le branchement des fils.

La LED clignote toutes les 10 secondes pour indiquer que la carte est sous tension. Quand un smartphone est connecté à la carte, la LED clignote en permanence.

Un appui de 3 secondes sur le bouton poussoir permet de réinitialiser le code PIN de la carte. La fin des 3 secondes et la réinitialisation du code PIN sont signalées quand la LED clignote rapidement ; le bouton poussoir peut alors être relâché.

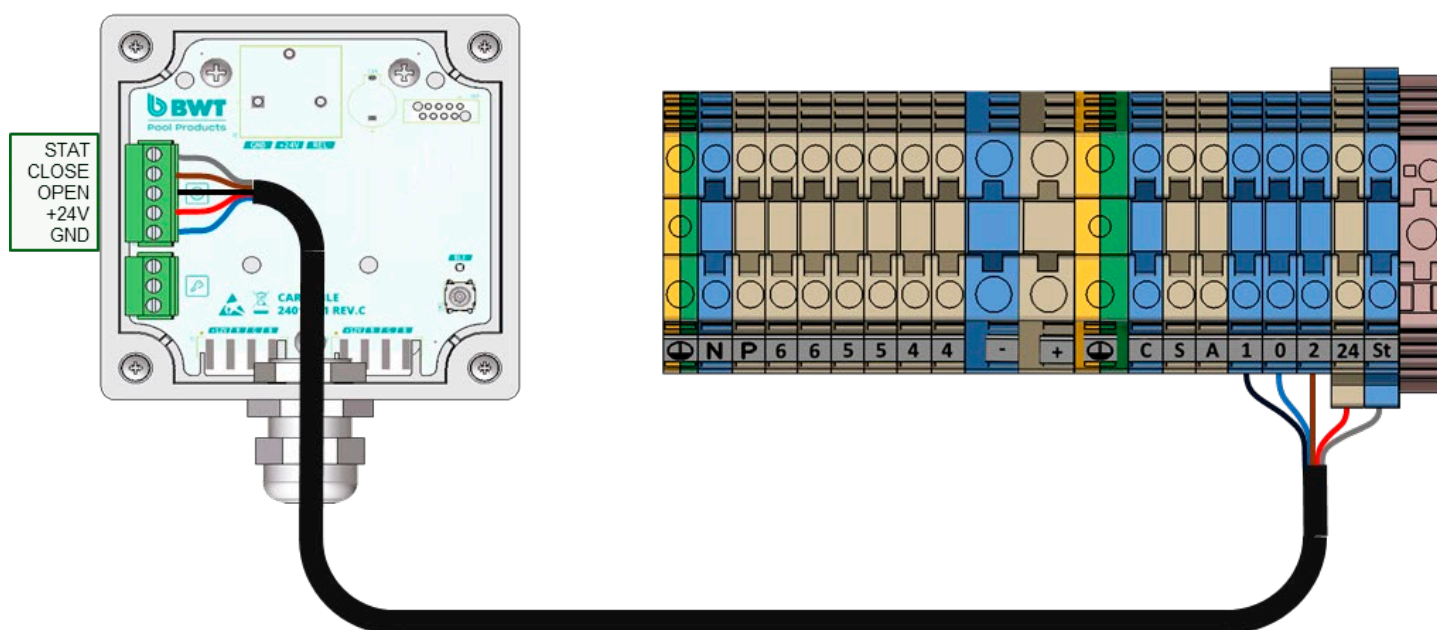
### 3.1.3. Schéma de la carte Bluetooth



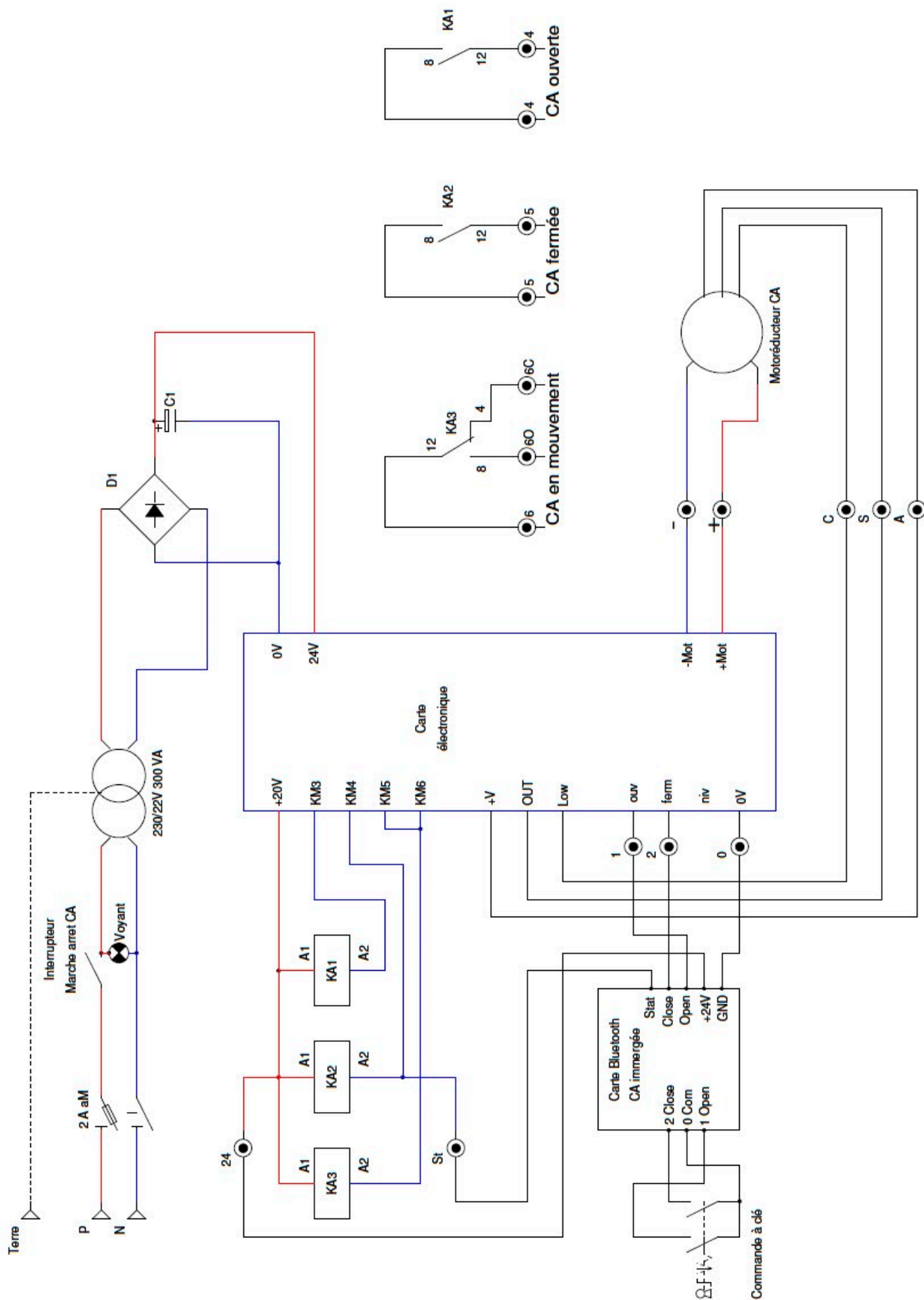
### 3.1.4. Câblage du boîtier de commande à clé

Pour raccorder le coffret d'alimentation de la couverture automatique immergée au boîtier de commande à clé Bluetooth, utiliser un câble H07RN-F 5X 0,75 mm<sup>2</sup> ou 5X 1 mm<sup>2</sup>. Le brancher sur le connecteur dédié comme indiqué ci-contre.

Boîtier de commande à clé	Coffret de gestion
STAT (état de la couverture)	St
CLOSE (commande de fermeture)	2
OPEN (commande d'ouverture)	1
+24V (alimentation 24V)	24
GND (alimentation 0V)	0

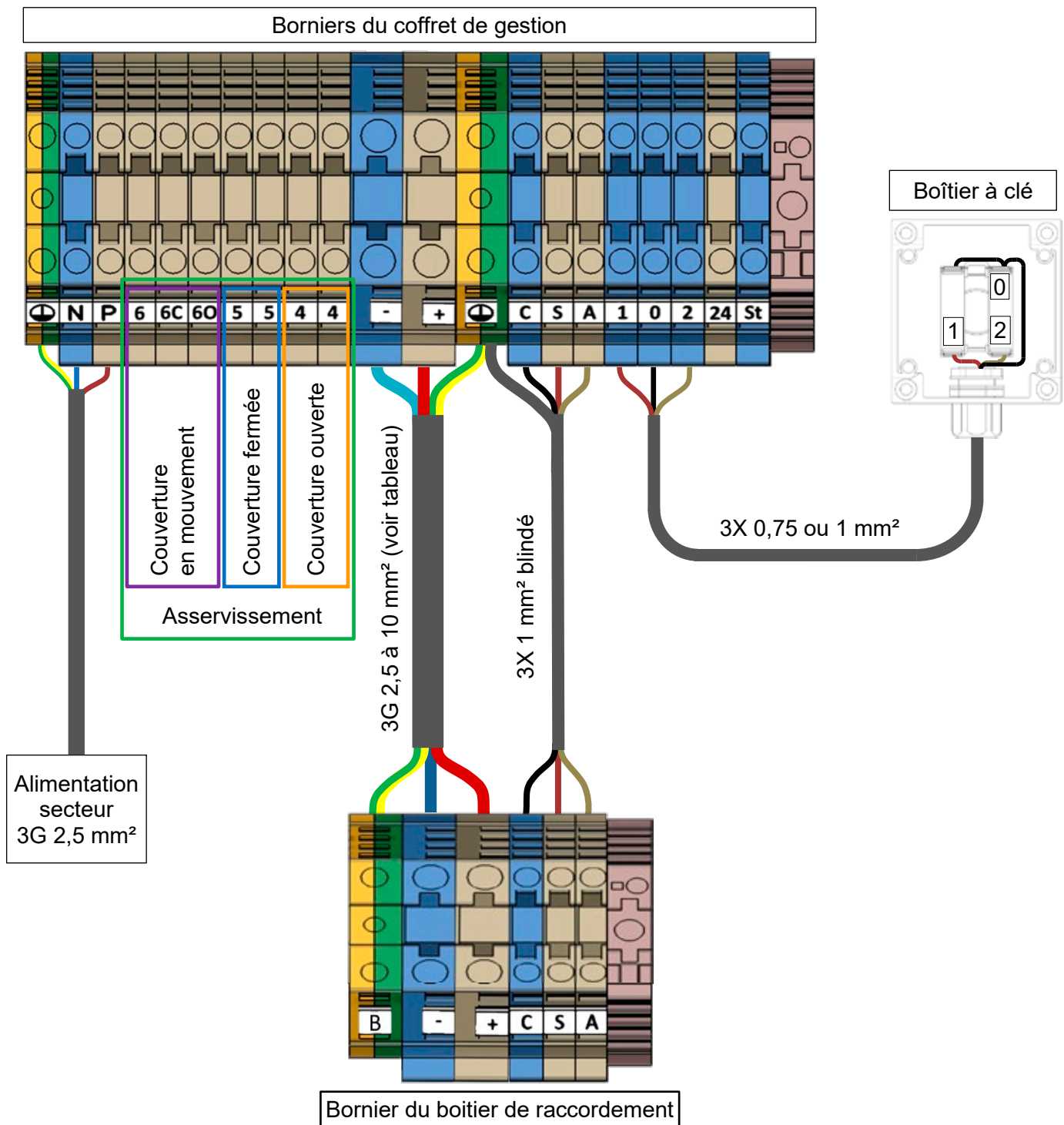


### 3.1.5. Schéma électrique avec option Bluetooth

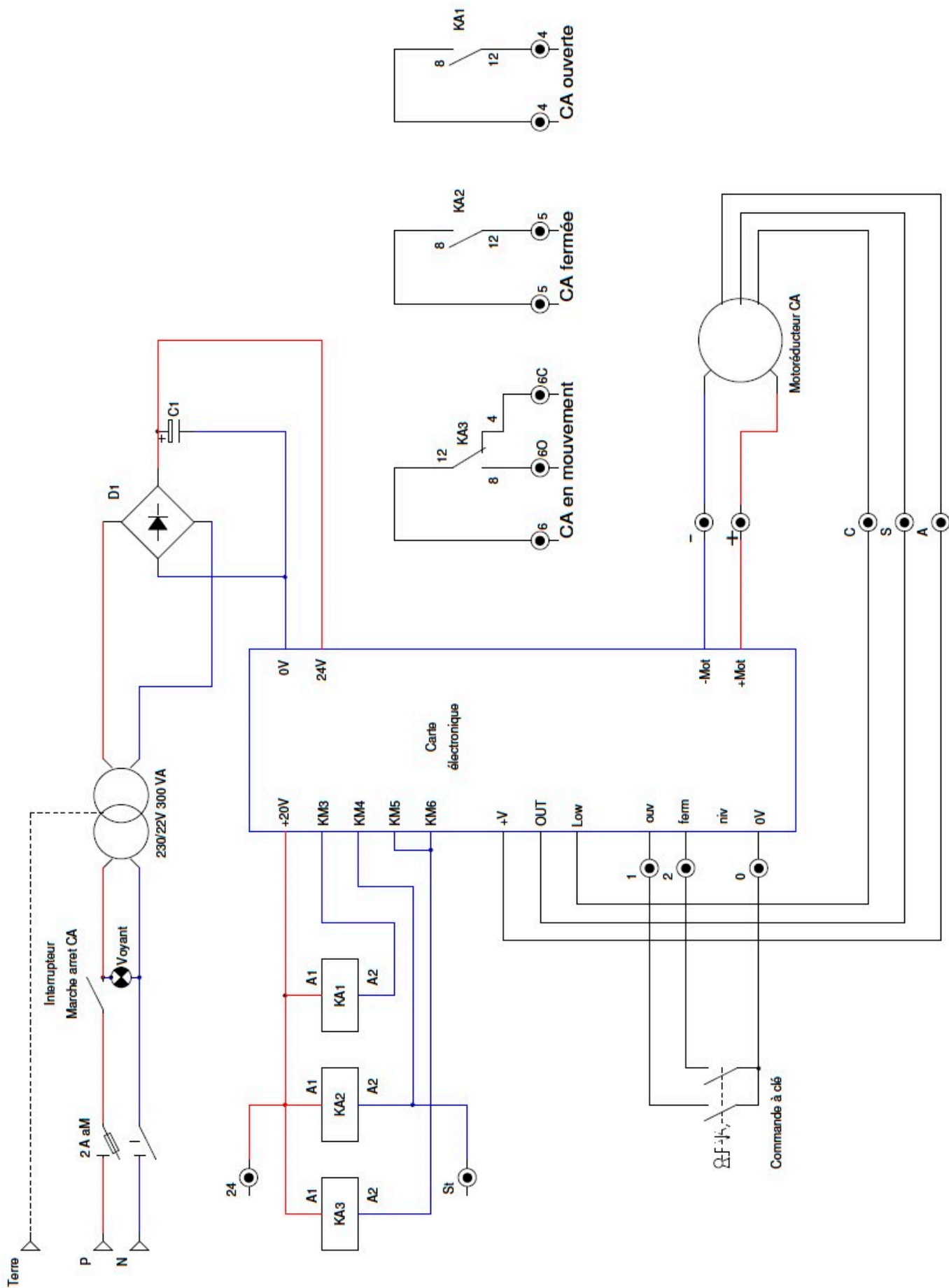


## 3.2. Installation sans option Bluetooth

### 3.2.1. Schéma général de l'installation sans option Bluetooth



### 3.2.2. Schéma électrique sans option Bluetooth



### 3.3. Asservissement

Il est possible via un contact sec et libre de potentiel de réaliser un asservissement. Pour ce faire, consulter le schéma général de l'installation et le schéma électrique page 14 (avec option Bluetooth) ou page 17 (sans option Bluetooth).

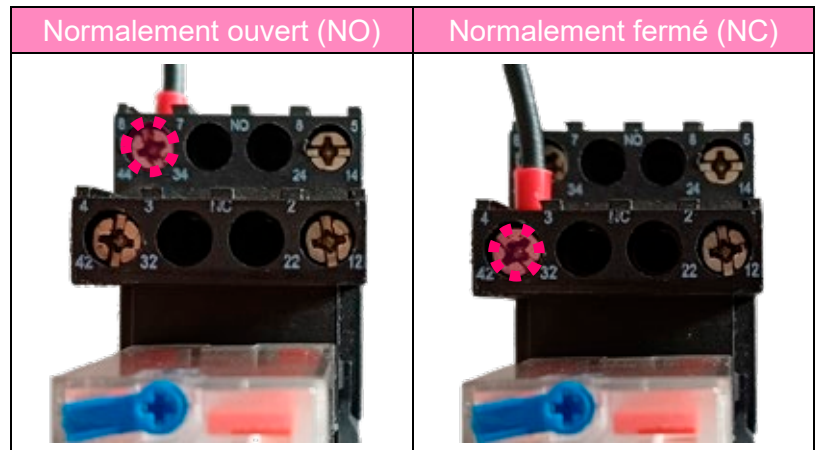
Cet asservissement peut servir à la pompe de filtration ou au surpresseur par exemple.

Dans le coffret de gestion couverture automatique, choisir le branchement du relai KA3 au niveau du bornier en fonction du type d'asservissement nécessaire, sachant que :

- Le contact entre les bornes 6 et 6O est normalement ouvert (NO)
- Le contact entre les bornes 6 et 6C est normalement fermé (NC)

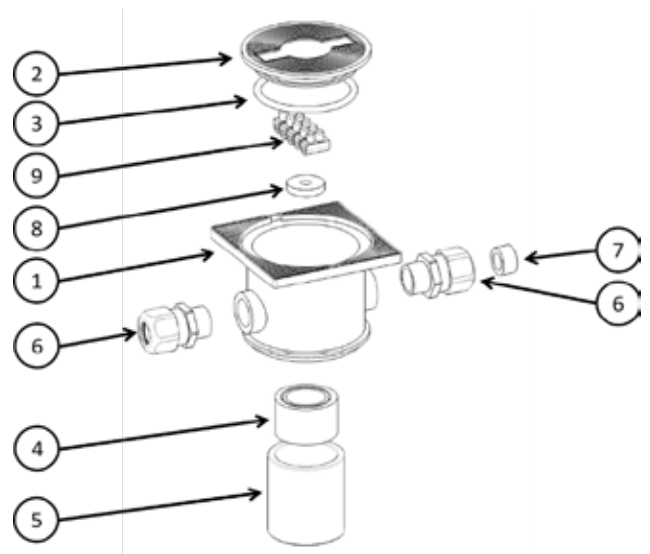
Dans ce coffret, le branchement au niveau des relais KA1 (bornes 4) et KA2 (bornes 5) est normalement ouvert (NO). Si un branchement normalement fermé (NC) est nécessaire, modifier le câblage comme illustré ci-contre.

Pour l'asservissement au coffret connecté BWT Pearl Connect, câbler les bornes 6 et 6O vers le connecteur "Cover motion" et les bornes 5 vers le connecteur "Cover closed".



### 3.4. Boîtier de raccordement du moteur

Rep	Désignation	Qté
1	Corps de boîtier	1
2	Couvercle de boîtier	1
3	Joint torique Ø72 × 5	1
4	Réduction 50-32	1
5	Manchon F/F Ø 50	1
6	Presse-étoupe	2
7	Joint de presse-étoupe Ø14 × 22,5 Ep 12,5	1
8	Joint Ø 9 × 30,5 Ep 6	1
9	Domino 10 mm <sup>2</sup>	1
-	Gel bi-composants de 500 mL	1



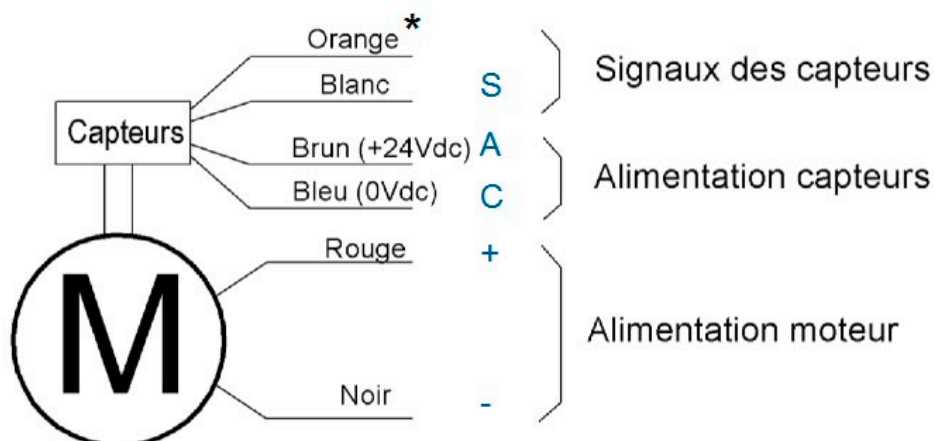
Le boîtier de connexion est livré avec une réduction 50-32 (4) et un manchon F-F Ø 50 (5), permettant de raccorder une tuyauterie Ø 50 (non fournie) jusqu'au collet et sa réduction 40-50, livrée avec l'ancrage côté moteur.

Le boîtier de connexion comporte deux presse-étoupes (6) pour le câble d'alimentation et pour le câble du signal. L'étanchéité du câble signal est réalisé en positionnant le joint presse-étoupe (7) sur ce dernier. Le joint Ø 9 × 30,5 d'épaisseur 6 mm (8) est à positionner dans le fond du corps de boîtier (1). Le câble du moteur sera passé dedans et cela permettra de retenir le gel bi-composants (10) dans le boîtier une fois les raccordements électriques effectués.

#### Raccordement du câble dans le boîtier de raccordement

Au niveau du boîtier de connexion, raccorder sur le domino les 5 fils du moteur en suivant le schéma ci-dessous. Le câble moteur comporte :

- 2 fils pour le signal du capteur (S),
- 2 fils pour l'alimentation du capteur (A/C),
- 2 fils pour l'alimentation du moteur (celui du sens de rotation +/-).



\* : Le fil orange n'est pas utilisé

**Une fois que le bon fonctionnement de la couverture aura été validé** (sens de rotation de l'axe, mémorisation des fins de course...), il pourra être rempli du gel bi-composant étanche amovible (fourni) afin de protéger les contacts contre l'humidité. Si le sens de rotation de l'axe est incorrect, il convient de procéder à son inversion comme indiqué au paragraphe 4.4 du présent chapitre, à la page 22.

#### **4. Configuration et programmation des fins de course**

Les fins de course, c'est-à-dire l'arrêt automatique de la couverture en fin d'ouverture et en fin de fermeture, sont gérées par une carte électronique. La programmation se fait à partir du coffret de gestion.

Afin que la carte électronique puisse gérer automatiquement les fins de course, les positions exactes d'ouverture et de fermeture du tablier doivent être acquises et mémorisées à la mise en service de la couverture. Pour ce faire, suivre les étapes décrites dans les paragraphes 4.3 à 4.5 du présent chapitre. À tout moment par la suite, ces positions pourront être réajustées en suivant la même procédure.

## 4.1. La carte électronique

### Numéro 1 : Cavalier

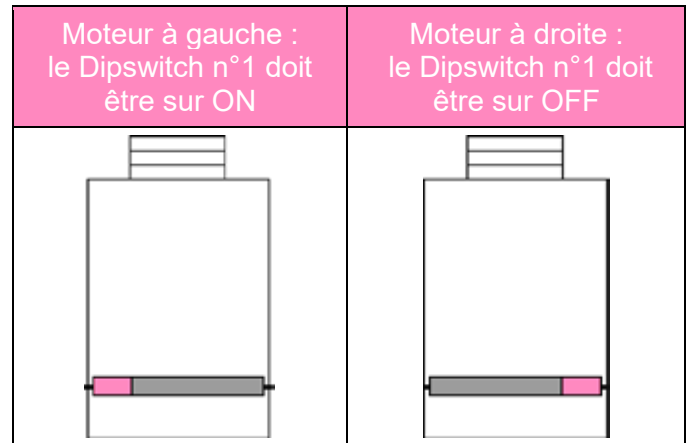
Le cavalier est fourni dans un sachet contenant également les fusibles.

Le cavalier peut avoir 2 positions, cette position est choisie en fonction de la motorisation.

Pour un moteur dans l'axe, mettre en place le cavalier de manière à relier **la broche de droite et la broche centrale**.

### Numéro 2 : Dipswitch

Le Dipswitch de gauche (n°1) est utilisé pour changer le sens de rotation du moteur, en fonction du côté duquel il est situé (voir tableau ci-contre). Le Dipswitch n°2 doit quant à lui être toujours sur ON.



### Numéro 3 : Fusible

Des fusibles sont fournis dans un sachet.

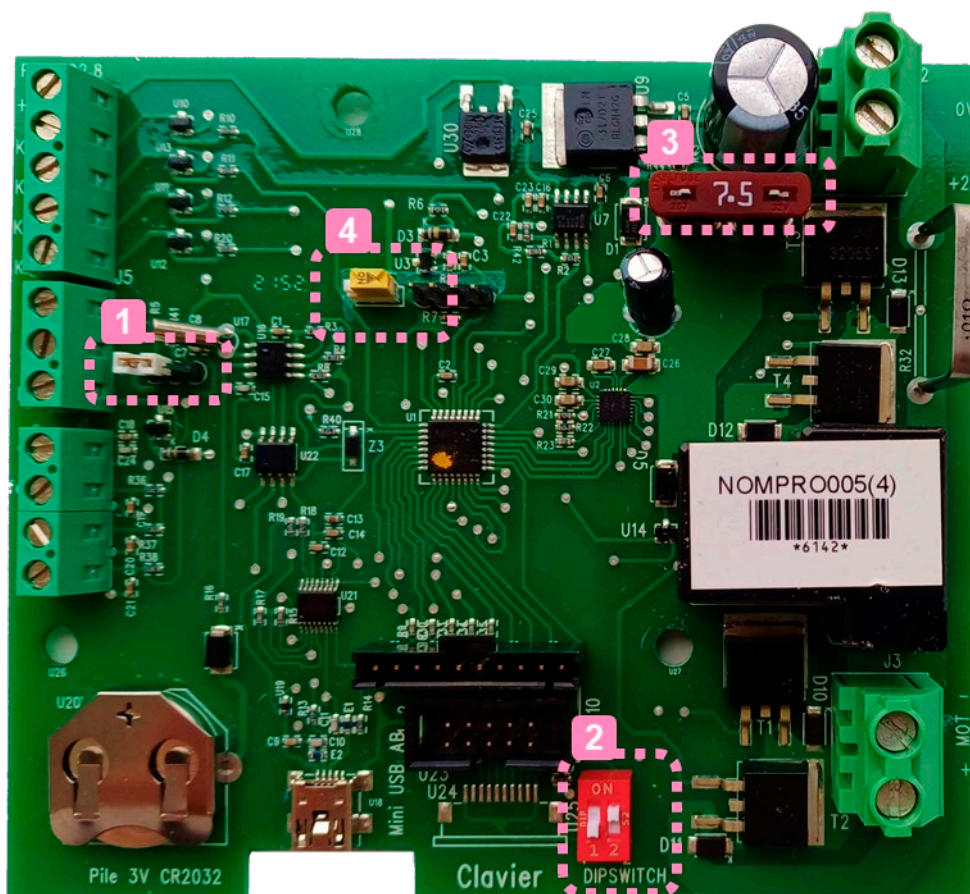
La carte ne devra jamais être équipée avec un fusible supérieur à 20 A. Il est toutefois fortement conseillé d'utiliser un fusible en rapport avec la motorisation de la couverture automatique.

Dans le cas d'un moteur AX-IN-120, **positionner le fusible de 7,5 A (fourni) sur la carte électronique.**

Dans le cas d'un moteur AX-IN-300, **positionner le fusible de 10 A (fourni) sur la carte électronique.**

### Numéro 4 : Reset

Le Reset permet de réinitialiser la carte électronique par glissement sur la gauche.



## 4.2. Le panneau de contrôle

Ce panneau comporte trois boutons et 5 LEDs, décrits dans le tableau ci-dessous.

Apprentissage fins de course	Validation fins de course	Non utilisée	Non utilisée	Signal du capteur moteur	Validation de la position fermée	Validation de la position ouverte	Validation de l'étape réalisée

Pour les deux premières LEDs, le clignotement signifie que l'apprentissage est en cours, alors qu'un allumage fixe signifie que l'apprentissage est à réaliser.

Si la 5ème LED s'allume, cela signifie qu'il existe un défaut au niveau du signal du capteur du moteur.

## 4.3. Initialisation de la carte électronique

Étape 1	Étape 2	Étape 3
Au démarrage, les 5 LEDs du panneau de contrôle sont éteintes	Appuyer pendant 5 secondes sur les touches  et . Les 5 LEDs clignotent.	Appuyer brièvement sur . Les deux premières LEDs s'allument, l'initialisation est terminée.

## 4.4. Validation du sens de rotation de l'axe

Introduire la clé dans le boîtier de commande. En la basculant sur la position **FERM**, le tablier doit se dérouler sur le bassin. En la basculant sur la position **OUV**, le tablier doit s'enrouler sur son axe.



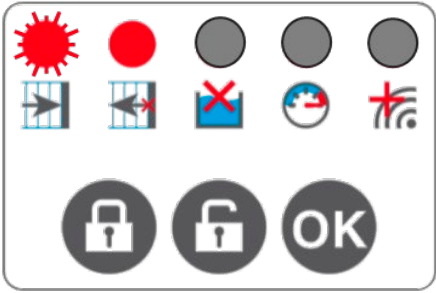
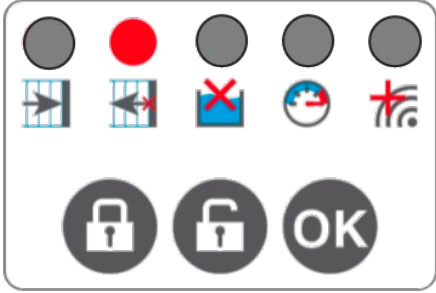

Si le sens d'enroulement est inversé par rapport aux indications du boîtier à clé il convient de changer la position du dipswitch<sup>n°1</sup> de la carte électronique (se référer au paragraphe 4.1 à la page 21).

Il est normal que la clé revienne en position centrale (marquée **0**) lorsqu'elle est relâchée.

## 4.5. Programmation des fins de course et validation du câblage

Une perte de mémorisation des fins de courses peut se produire si, pendant une coupure de courant, la couverture est en mouvement (en cours d'ouverture ou de fermeture) ou partiellement ouverte ou fermée.

Il convient alors de reprogrammer les fins de course selon le mode opératoire précédent.

Étape 1	Étape 2	Étape 3
<p>Actionner la clé en position <b>FERMETURE</b> jusqu'à mettre en butée le tablier côté opposé à l'axe.</p> <p>Valider la position bassin fermé en appuyant sur .</p> <p>La LED de gauche se met à clignoter et la 2<sup>ème</sup> LED est fixe.</p>	<p>Actionner la clé en position <b>OUVERTURE</b> de façon à enrouler le tablier sur l'axe. Valider la position bassin ouvert en appuyant sur .</p> <p>La LED de gauche s'éteint et la 2<sup>ème</sup> LED est fixe.</p>	<p>Activer la clé pour fermer le bassin. <b>Maintenir la clé</b> jusqu'à ce que le moteur s'arrête.</p> <p>Activer la clé dans l'autre sens en donnant <b>une impulsion</b>, la 2<sup>ème</sup> LED clignote. Le tablier s'enroule sur l'axe. Lorsque la LED s'éteint, la programmation est terminée.</p>
		

### ATTENTION

En cas d'impossibilité de réaliser la deuxième étape (moteur qui ne fonctionne pas dans le sens de l'ouverture de la couverture) ou la troisième étape (comportement inverse de celui attendu), il y a à la fois inversion du câblage des bornes 1 et 2 dans le coffret de gestion et du Dipswitch n°1 de la carte électronique (se référer au paragraphe 4.1 à la page 21).

Après vérification du câblage et du bon fonctionnement des fins de course, procéder au coulage du gel bi-composant dans le boîtier de raccordement jusqu'à immersion totale du bornier et des fils. Refermer le boîtier de raccordement.

### Test de fonctionnement de l'application avec l'option Bluetooth

Une fois les fins de courses correctement programmées, et l'application Bluetooth installée et paramétrée (voir à la page 44 le paragraphe Utilisation de la télécommande Bluetooth), faire un test de fermeture avec l'application. Si avec l'application la couverture s'ouvre au lieu de se fermer, il faut inverser dans le boîtier de commande à clé **à la fois** :

- les fils **Close** et **Open** sur le connecteur à 5 fils
- les fils **Close** et **Open** sur le connecteur à 3 fils

Se référer au Schéma de la carte Bluetooth (paragraphe 3.1.3 du présent chapitre, page 15) pour ce faire.

### 4.6. Réglage du temps de ralentissement du moteur

Le coffret de gestion de la couverture automatique est équipé d'un système pour ralentir les lames en sortie d'eau à la fermeture du bassin. Par défaut la durée pendant laquelle le moteur fonctionnera à vitesse réduite au démarrage est de 10 secondes. Vous pouvez modifier cette durée si nécessaire en tournant la molette bleue à l'aide d'un tournevis sur le timer.



# HABILLAGE SUBÉO AX-IN

L'habillage de la couverture Subéo AX-IN fait l'objet d'une notice séparée.

S'y référer pour le montage des éléments suivants, selon la configuration choisie :

- configuration une poutre et mur séparateur maçonné : une poutre, barre de blocage, caillebotis.
- configuration deux poutres et mur séparateur maçonné : deux poutres, caillebotis.
- configuration deux poutres et paroi de séparation PPS : deux poutres, paroi PPS, caillebotis.

# ASSEMBLAGE DU TABLIER

## 1. Conseils avant le montage

Avant d'installer le tablier, positionner la caisse à proximité du bassin, et assurez-vous impérativement de disposer de toutes les pièces nécessaires, c'est-à-dire :

### Les lames de tablier

- Le tablier préassemblé en paquets de 6 lames (sauf pour les lames Elite Pro qui sont fournies à l'unité).
- Si la piscine possède un escalier, les lames pour le recouvrir se trouvent sur le dessus.
- La dernière lame (côté axe) comprenant les sangles de liaison avec l'axe.

### Les pièces de fixation des sangles de liaison du tablier à l'axe

L'axe doit posséder 5 pièces en U insérées dans sa gorge.

### Les pièces de fixation des sangles de contrepoids.

Pour les piscines avec un niveau d'eau standard équipées d'une poutre, vérifier que cette poutre possède également les mêmes pièces en U. Celles-ci assureront le maintien des sangles de contrepoids.

## 2. Tablier PVC

L'assemblage des paquets de lames s'effectue par coulissement sur l'eau.

### ATTENTION

Stocker impérativement les lames à l'ombre jusqu'au moment de l'assemblage. Si des lames sont exposées au soleil sans être en contact avec l'eau, elles chauffent et risquent de se déformer.

### Ordre d'assemblage des paquets de lames

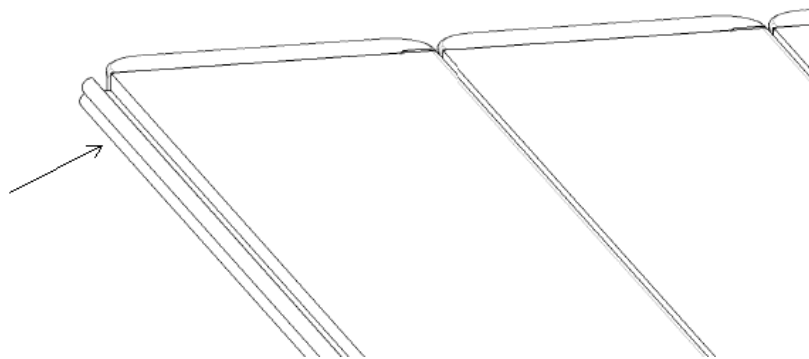
Si les lames ne sont pas toutes de la même dimension, les paquets de lames sont numérotés et l'ordre d'assemblage devra absolument être respecté. Le paquet numéro 1 sera toujours le plus près de l'axe de la couverture. Il est reconnaissable à sa première lame dont les extrémités sont coupées en biseau.

### Blocage de la translation des lames

Lorsque le tablier est assemblé, les ergots des bouchons empêchent le coulissement latéral des lames. Dans le cas de lames siliconées, ces ergots sont remplacés par des pièces de blocage insérées dans les extrémités, et qui assurent la même fonction.

### Orientation des lames

Le double crochet externe de la lame est à l'opposé de l'axe.



## 2.1. Assemblage des lames du tablier entre-elles

### 2.1.1. Assemblage pour tablier avec bouchons – par glissement

Engager le coulissement par l'encoche pratiquée dans la partie mâle en formant un angle d'environ 150° entre les 2 paquets de lames.

Pendant l'opération de coulissement, les lames peuvent être cintrées.

Coulisser doucement l'ensemble jusqu'en butée.



### 2.1.2. Assemblage du tablier avec bouchons – par clipsage

#### ATTENTION

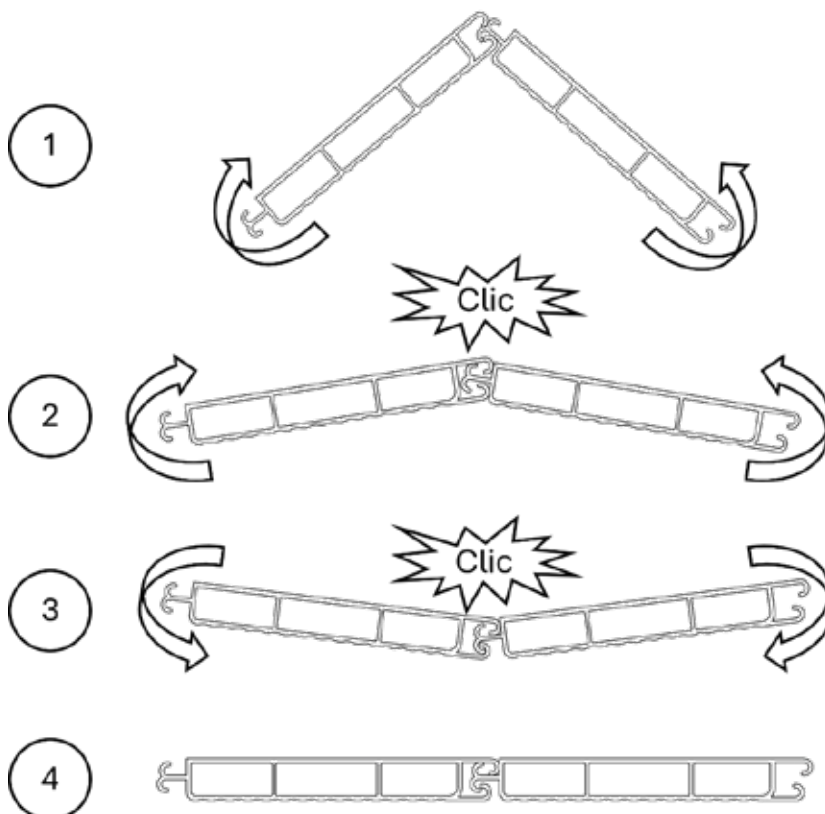
Le clipsage des lames PVC est faisable à deux personnes, pour une largeur de bassin inférieure à 4 m. Les deux personnes doivent procéder simultanément et vigoureusement pour que le clipsage s'effectue correctement.

Lire attentivement et entièrement le paragraphe ci-dessous avant de débuter le montage.

Si ces conditions ne sont pas réunies, le clipsage des lames ne sera pas total sur la largeur du bassin et ce sera irréversible, les lames partiellement clipsées seront condamnées. La méthode d'assemblage par glissement est à utiliser si les conditions ne peuvent pas être respectées.

Placer une personne à chaque extrémité des lames à clipser, puis réaliser toutes les étapes décrites ci-dessous et par l'image ci-contre :

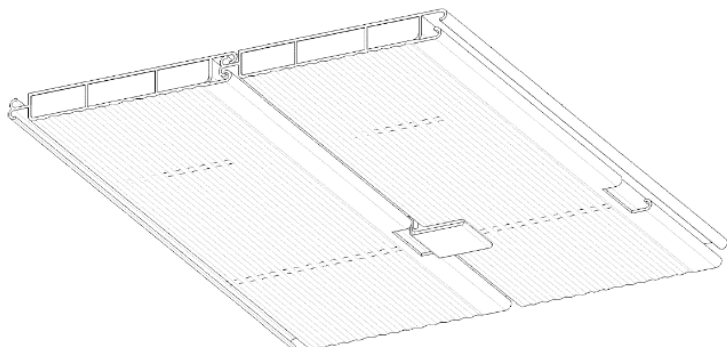
1. Créer un angle de 90° entre les lames à clipser et insérer la partie basse du crochet mâle de la deuxième lame dans la cavité femelle de la première lame (1).
2. Lorsque les deux personnes sont en place, pivoter simultanément les deux lames (2). Un clipsage sur une faible longueur s'opère alors.
3. Faire pivoter les deux lames en sens inverse jusqu'à la butée (3). Le clipsage aura légèrement avancé vers le centre de la lame.
4. Réaliser de nouveau les étapes 2 et 3 vigoureusement et simultanément. Le clipsage des lames avance vers le centre des lames, jusqu'au clipsage complet sur la largeur totale du bassin (4).



### 2.1.3. Assemblage pour tablier siliconé

Engager le coulisement entre les deux lames (pendant l'opération de coulisement, les lames peuvent être cintrées). Coulisser doucement l'ensemble jusqu'à l'alignement des lames entre-elles.

Mettre un point de colle PVC (non fourni) sur l'arrêteoir avant de venir le clipser dans l'encoche prévue sous le tablier.



### 2.2. Assemblage du tablier complet

Positionner le premier paquet de lames (lames avec des sangles de liaison lames-axe) sur le plan d'eau.

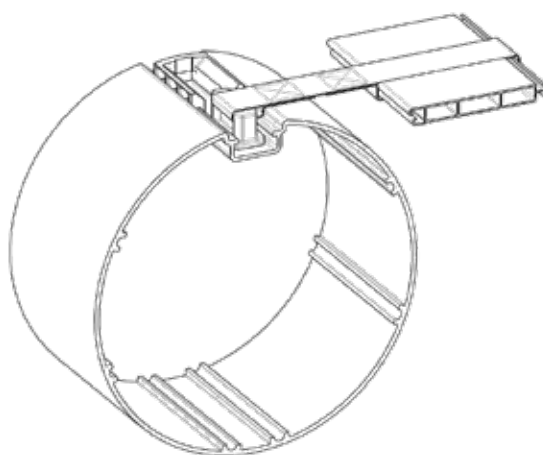
Présenter le paquet de lames suivant et l'assembler avec le premier.

Pousser l'ensemble sur l'eau pour effectuer l'assemblage suivant.

Répéter les opérations jusqu'au dernier paquet de lames comprenant les sangles de sécurité.

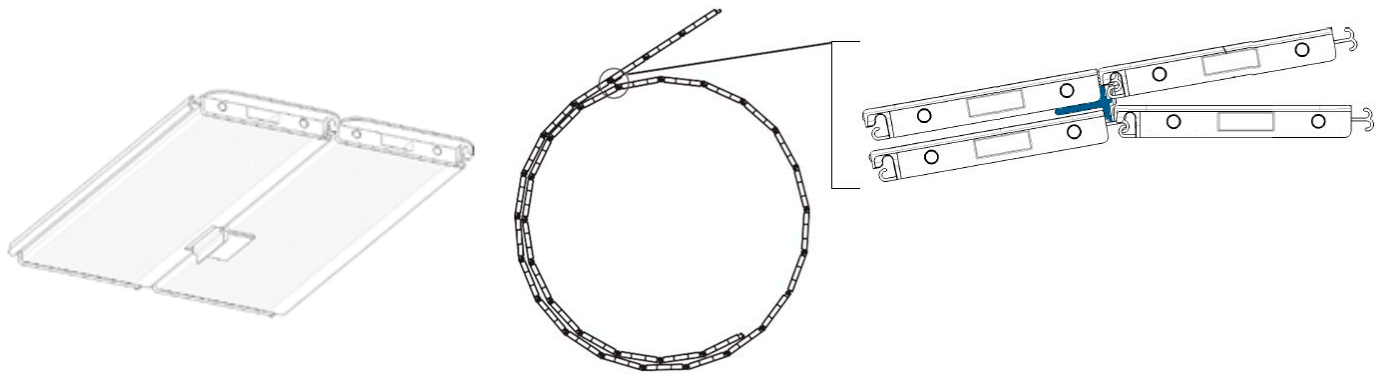
### 2.3. Jonction du tablier avec l'axe

Positionner le clip noir dans le U situé sur l'axe



### 2.4. Arrêteoirs pour piscines avec escalier (option)

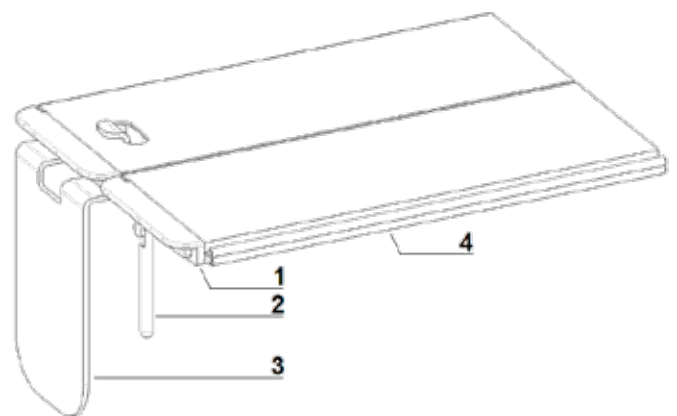
Si le tablier possède un ajout pour recouvrir un escalier immergé ou une forme particulière de la piscine, celui-ci sera équipé d'arrêteoirs d'escalier fixés sous les 2<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> lames. Ces arrêteoirs bloquent le tablier en position enroulé, et évitent qu'il ne se déroule de lui-même en arrière.



## 2.5. Masselottes pour piscines à débordement (option)

Rep	Désignation	Qté
1	Bouchon de lame	1
2	Masselotte	1
3	Équerre débordement *	1
4	Lame	1

\* fournie dans l'accroche pontet pour bac tampon et débordement



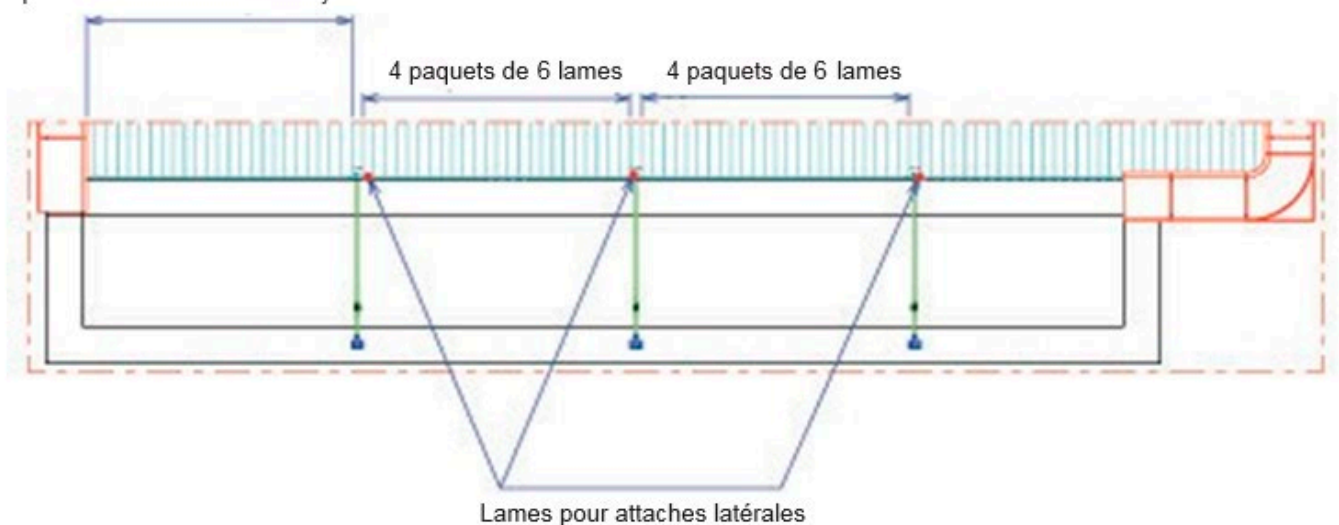
L'équerre débordement (3) qui est une pièce amovible, est un élément de sécurité destiné à équiper les tabliers en PVC. Elle doit être mise en place lorsque le tablier est en position fermé et doit être enlevée avant ouverture du tablier.

La masselotte (2) est montée en usine sur la lame débordement. Elle a pour fonction de guider le tablier lors du déroulement et de l'enroulement.

### Écartement entre les accroches pour piscine à débordement

L'écartement entre deux accroches doit être au maximum de 1,80m.

4 paquets de 6 lames + lames rayon 15 ou lames attaches



### 3. Tablier Polycarbonate

#### ATTENTION

Stocker impérativement les lames de tablier à l'ombre jusqu'au moment de l'assemblage. Si des lames sont exposées au soleil sans être en contact avec l'eau, elles chauffent et risquent de se déformer.

#### Ordre d'assemblage des paquets de lames

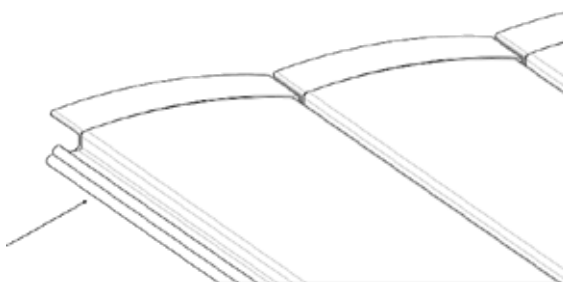
Si les lames ne sont pas toutes de la même longueur, les paquets de lames sont numérotés. L'ordre d'assemblage devra absolument être respecté. Le paquet n°1 sera toujours le plus près de l'axe de la couverture.

#### Blocage de la translation des lames

Lorsque le tablier est assemblé, les ergots des bouchons empêchent le coulissement latéral des lames.

#### Orientation des lames

Le double crochet externe de la lame est à l'opposé de l'axe.



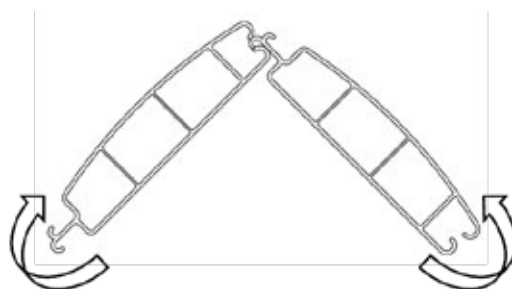
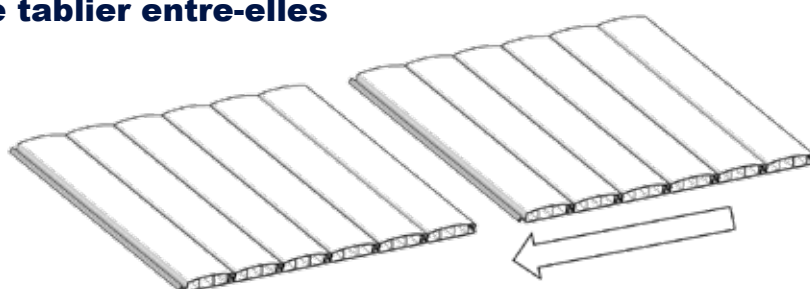
#### 3.1. Assemblage des lames de tablier entre-elles

L'assemblage des paquets de lames s'effectue par clipsage sur l'eau.

Amener un paquet de lame contre le suivant puis clipser les lames. Le crochet mâle se trouve du côté opposé à l'axe de la couverture.

Le clipsage des lames s'effectue selon les étapes suivantes :

1. Créer un angle de 90° entre les lames à clipser et insérer la partie basse du crochet mâle de la deuxième lame dans la cavité femelle de la première lame.
2. Faire pivoter les deux lames jusqu'à la butée entre crochets.
3. Poursuivre le pivotement jusqu'au clipsage complet.
4. Les lames sont alors entièrement clipsées.

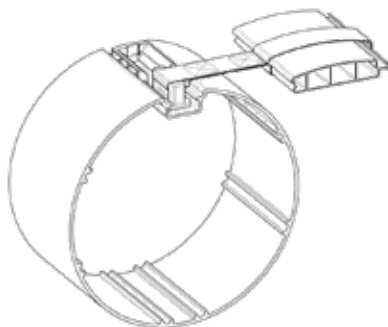


### 3.2. Assemblage du tablier complet

Positionner le premier paquet de lames (lames avec des sangles de liaison lames-axe) sur le plan d'eau.  
Présenter le paquet de lames suivant et l'assembler avec le premier.  
Pousser l'ensemble sur l'eau pour effectuer l'assemblage suivant.  
Répéter les opérations jusqu'au dernier paquet de lames comprenant les sangles de sécurité.

### 3.3. Jonction du tablier avec l'axe

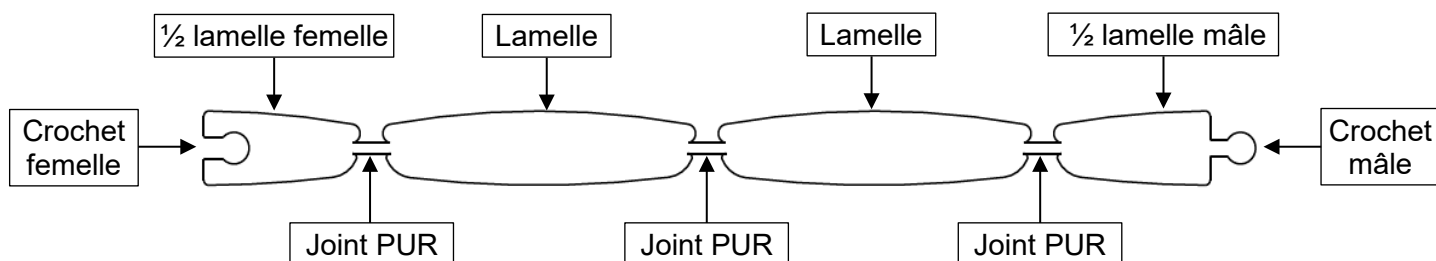
Positionner le clip noir dans le U situé sur l'axe



## 4. Tablier Elite Pro

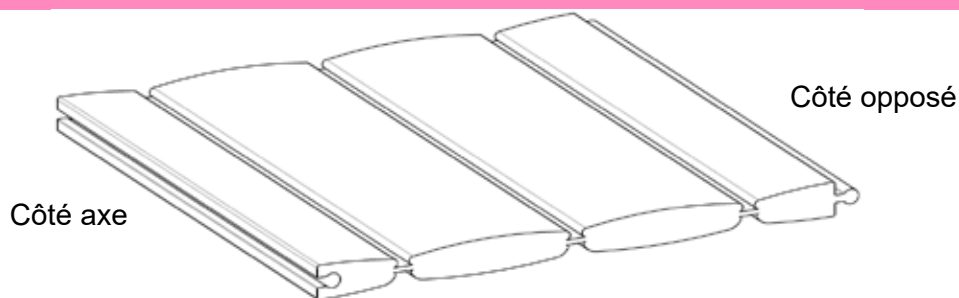
### 4.1. Présentation des lames

Une lame Elite Pro est composée de deux lamelles entières, une demi-lamelle mâle et une demi-lamelle femelle. Elles sont liées par des joints PUR (polyuréthane) souples. Leur assemblage se fait par glissement du crochet mâle d'une première lame avec le crochet femelle d'une deuxième lame.

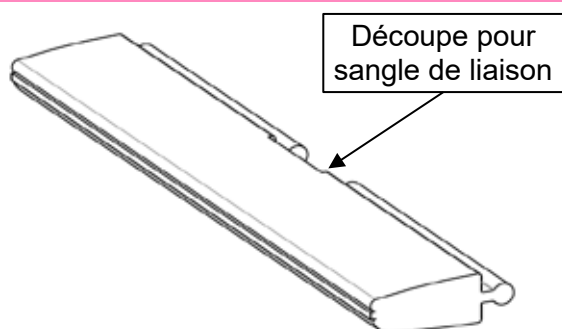


### 4.1.1. Présentation des lames standards

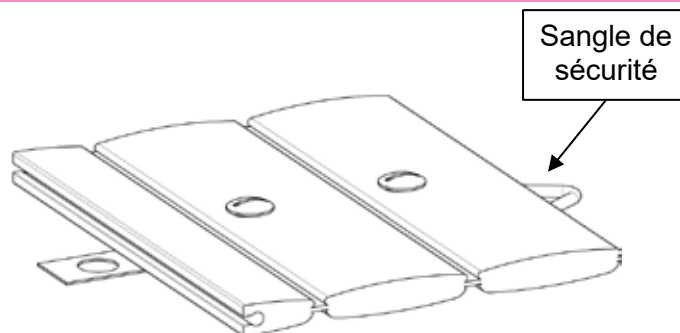
#### Lames standards



#### Première lame

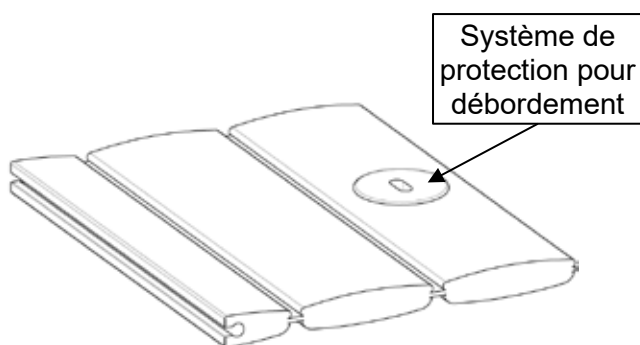


#### Dernière lame

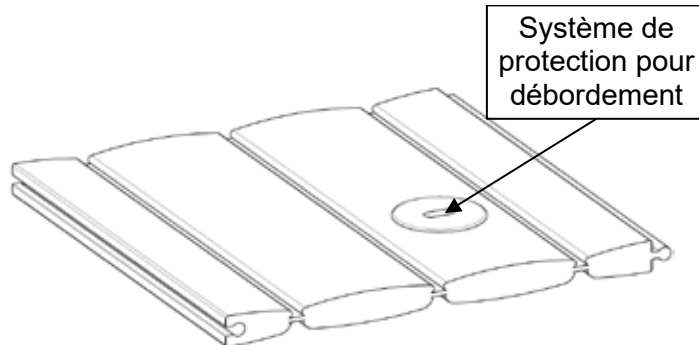


### 4.1.2. Présentation des lames de débordement

#### Lame de débordement sur largeur



#### Lame de débordement sur longueur (à positionner toutes les 9 lames)



## 4.2. Assemblage du tablier

L'assemblage des lames s'effectue par glissement sur l'eau.

### ATTENTION

Les stocker à l'ombre jusqu'au moment de l'assemblage. Si des lames sont exposées au soleil sans être en contact avec l'eau, elles chauffent et se déforment.

### Ordre d'assemblage des lames

Si les lames ne sont pas toutes de la même dimension, les lames sont numérotées et l'ordre d'assemblage devra absolument être respecté. La lame numéro 1 sera toujours la plus proche de l'axe de la couverture.

### Blocage des lames

Lorsque le tablier est assemblé, les arrêteurs installés dans les tranches des lames empêchent leur coulissement latéral. Dans le cas de lames changeant de longueur, ces arrêteurs sont remplacés par des vis de blocage fixées sur le dessous des lames au niveau de la jonction. Ces vis assurent la même fonction.

### 4.2.1. Assemblage de lames droites

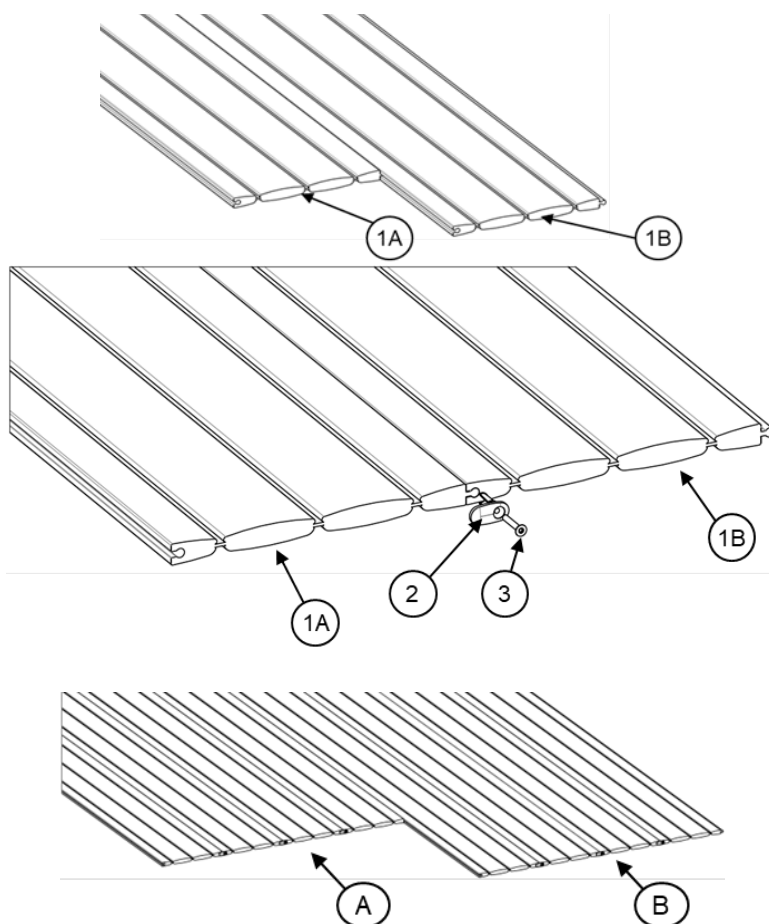
En dehors du bassin, faire glisser les lames (1A et 1B) les unes avec les autres, jusqu'à ce que les bords soient alignés.

Au niveau de la jonction entre les lames, installer un arrêtoir (2). Il faut enfoncer l'arrêtoir (2) au maillet en veillant à ne pas abîmer les lames.

Une fois l'arrêtoir (2) enfoncé entièrement dans la jonction, le fixer avec une vis FX ST 3,5 × 25 (3).

Réaliser ces opérations de part et d'autre de la lame, puis installer d'autres lames pour former des paquets. Le nombre de lames par paquet dépendra de leur poids.

Installer les paquets de lames (A et B) sur le bassin et les assembler en suivant les étapes précédentes pour installer les arrêtoirs.



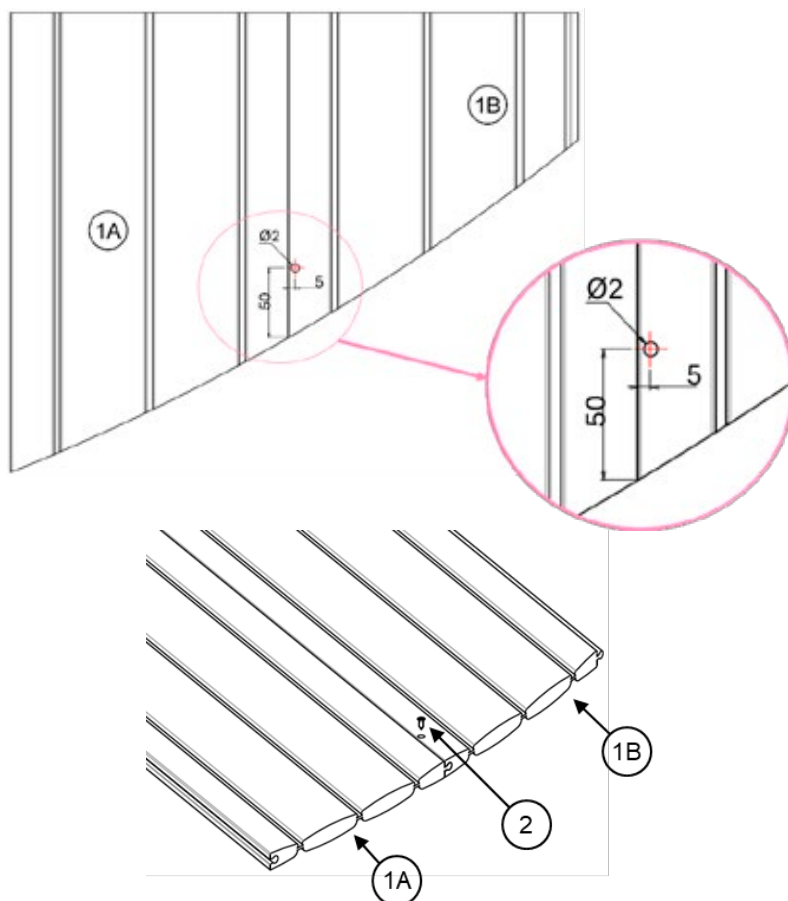
### 4.2.2. Assemblage de lames avec découpes en forme

Comme pour l'assemblage des lames droite, faire glisser les lames (1A et 1B) les unes avec les autres en dehors du bassin, jusqu'à ce que les bords soient alignés.

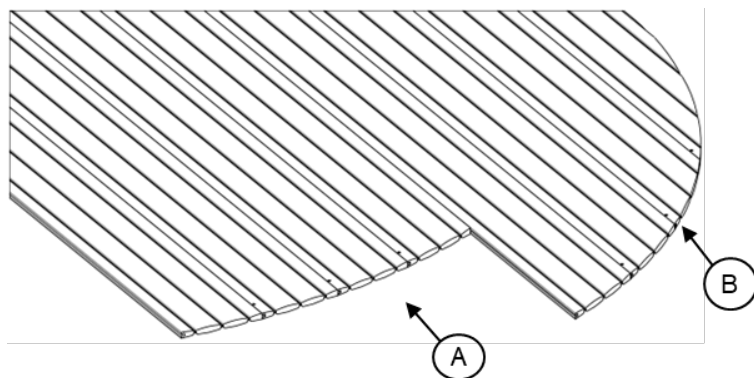
Au niveau de la jonction entre les lames, à environ 50 mm du bord et 5 mm de la jonction, réaliser un perçage Ø2 mm sur une profondeur de 5 mm.

Fixer une vis FX ST 2,9 × 9,5 (2) sur le dessous de la lame au niveau du perçage réalisé. Cette vis sera fixée au travers des jonctions mâle et femelle des lames (1A et 1B).

Réaliser ces opérations de part et d'autre de la lame, puis installer d'autres lames pour former des paquets. Le nombre de lames des paquets dépendra de leur poids.

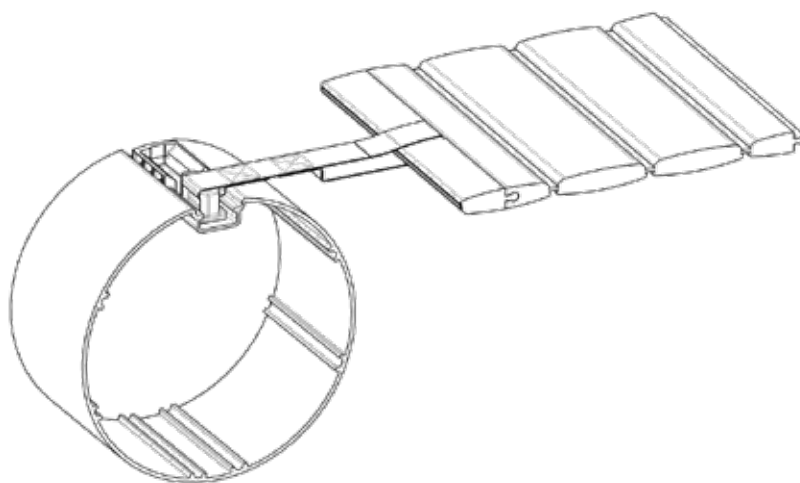


Installer les paquets de lames (A et B) sur le bassin et les assembler en suivant les étapes précédentes pour les fixer entre-eux



### 4.3. Jonction du tablier avec l'axe

Positionner le clip noir dans le U situé sur l'axe



### 4.4. Pose des accroches côté axe

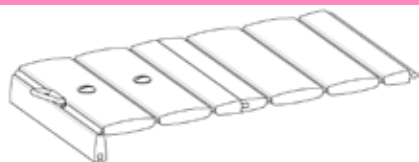
Dans le cas d'une couverture avec un habillage de type SUBÉO / INÉO, il est obligatoire d'installer des accroches du côté de l'axe s'il y a plus de 20 cm d'eau au-dessus des caillebotis.

#### 4.4.1. Pour une piscine skimmer

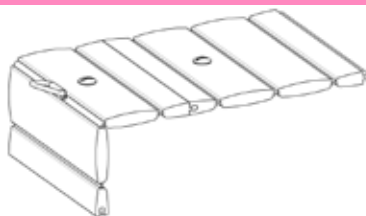
Installer le tablier complet sur l'eau, en veillant à ne pas bloquer la translation des lames les plus proches de l'axe, car il sera nécessaire de les démonter par la suite.

Repérer la jonction de lamelle en PUR la plus propice au positionnement de l'anneau de sécurité.

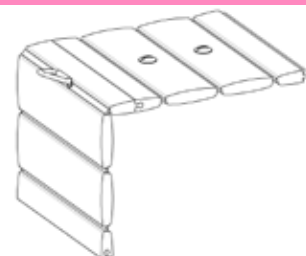
Possibilité 1



Possibilité 2



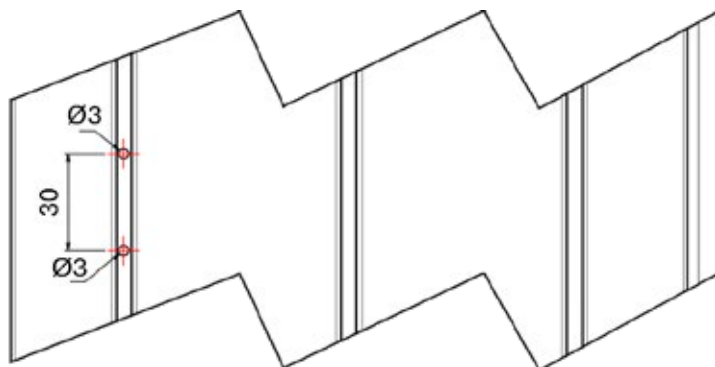
Possibilité 3



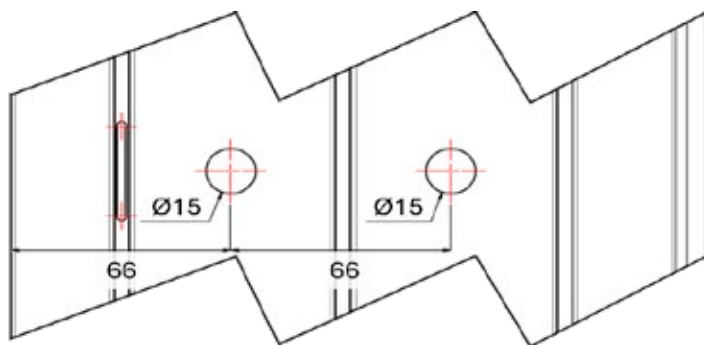
Démonter ces lames du tablier, et fixer les sangles de sécurité en suivant les étapes suivantes :

Usiner la jonction PUR au niveau du positionnement souhaité de l'anneau de sécurité. Cet usinage se fait en deux étapes :

- Percer deux trous Ø3 mm écartés de 30 mm
- Couper la jonction PUR à l'aide d'un cutter entre les trous réalisés. Pour que la finition de la coupe soit propre, le cutter doit être passé au ras des deux lamelles.



Passer la sangle au travers de la jonction PUR usinée et repérer sur le dessous de la lame la position des trous à percer.



Percer deux trous Ø15 mm au niveau des repères.

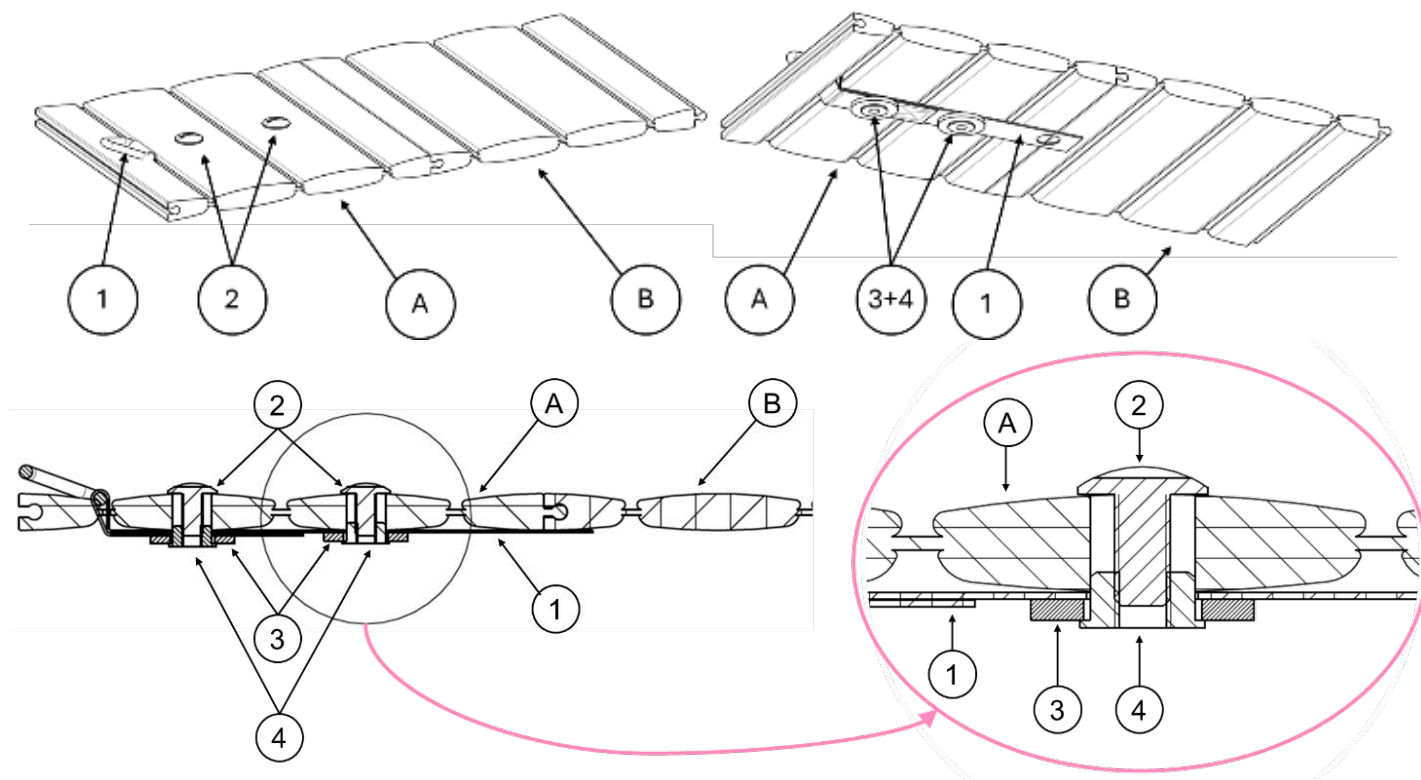
Fixer la sangle de sécurité (1) sous la lame (A) à l'aide des vis poëlier M8 x 16 (2), des rondelles M16 (3) et des écrous HE M8 (4).

L'écrou à embase (4) devra être installé à l'aide d'un maillet sous la lame, en prenant bien garde de ne pas l'abîmer.

Réaliser ces opérations pour chaque sangle de sécurité à installer.

Remonter les lames sur le tablier et les brider.

L'exemple ci-dessous représente la position décrite dans la possibilité 1. Adapter la position de la sangle en fonction du joint PUR à découper.

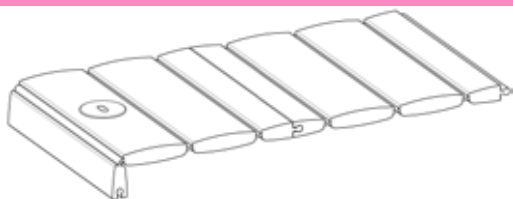


#### 4.4.2. Pour une piscine avec un débordement sur la largeur côté axe

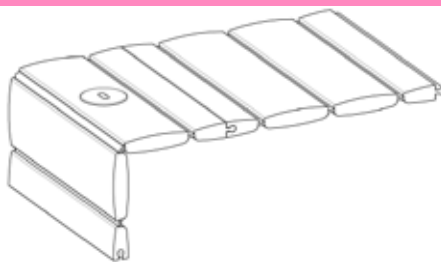
Installer le tablier complet sur l'eau, en veillant à ne pas bloquer la translation des lames les plus proches de l'axe, car il sera nécessaire de les démonter par la suite.

Repérer la lamelle la plus propice au positionnement du système de protection.

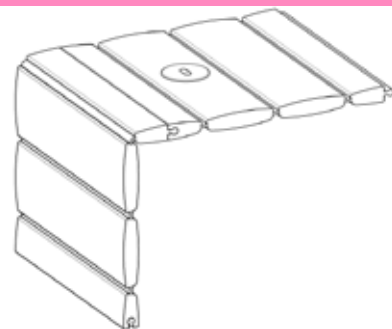
Possibilité 1



Possibilité 2

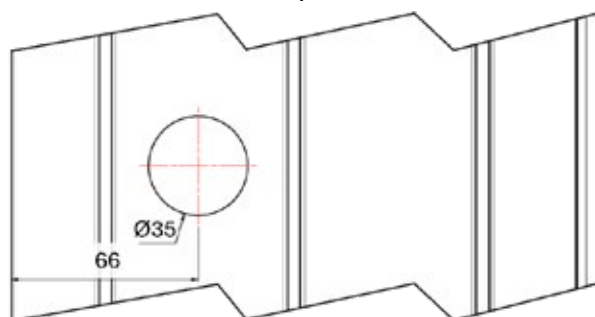


Possibilité 3



Démonter la lame du tablier et fixer le système de protection en suivant les étapes suivantes :

Percer un trou  $\varnothing 35$  mm à l'aide d'une scie cloche au centre de la lamelle devant recevoir le système de protection. La lamelle à percer est liée au cas de figure du bassin. L'exemple ci-contre est fait pour la possibilité 1 et 3.



Installer le système de protection complet sur la lame à l'aide des de la partie supérieure (1), la partie inférieure (2) et des vis FX ST 3,5 x 13 (3).

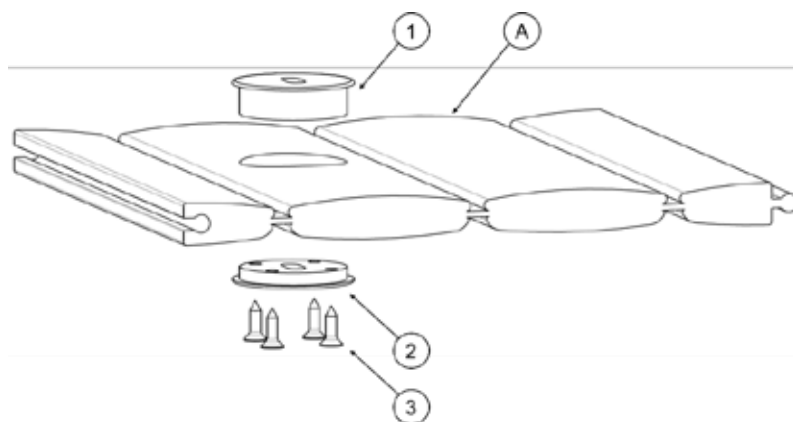
La partie inférieure possède 4 trous débouchant, ce qui n'est pas le cas de la partie supérieure.

Les deux parties seront à enfoncer au maillet, en prenant bien garde de ne pas abîmer la lame.

Attention aussi à leur sens de positionnement : **la longueur de l'oblong doit être parallèle à la largeur du bassin.**

Réaliser ces opérations pour chaque système de protection à installer.

Remonter les lames sur le tablier et les brider.



## 5. Accroches de sécurité

### ATTENTION

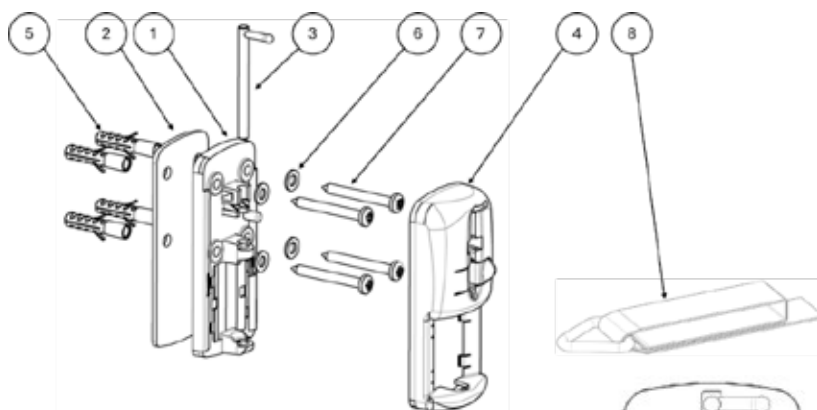
L'utilisation des sangles de fermeture est rendue obligatoire par la réglementation française. Ne pas oublier de libérer les sangles avant d'enrouler la couverture. D'importants dommages pourraient en découler.

Quel que soit le modèle choisi, les sangles d'accroche sont déjà en place sur la première lame du tablier.

### 5.1. Accroche de sécurité sur paroi

#### 5.1.1. Accroche de sécurité sur paroi à coulisseau avec enjoliveur

Rep	Désignation	Qté
1	Châssis d'accroche	1
2	Joint de châssis	1
3	Coulisseau inox	1
4	Enjoliveur	1
5	Cheville Nylon S8	4
6	Rondelle Z8	4
7	Vis CBL Z ST 5,5×50	4
8	Sangle d'accroche	1



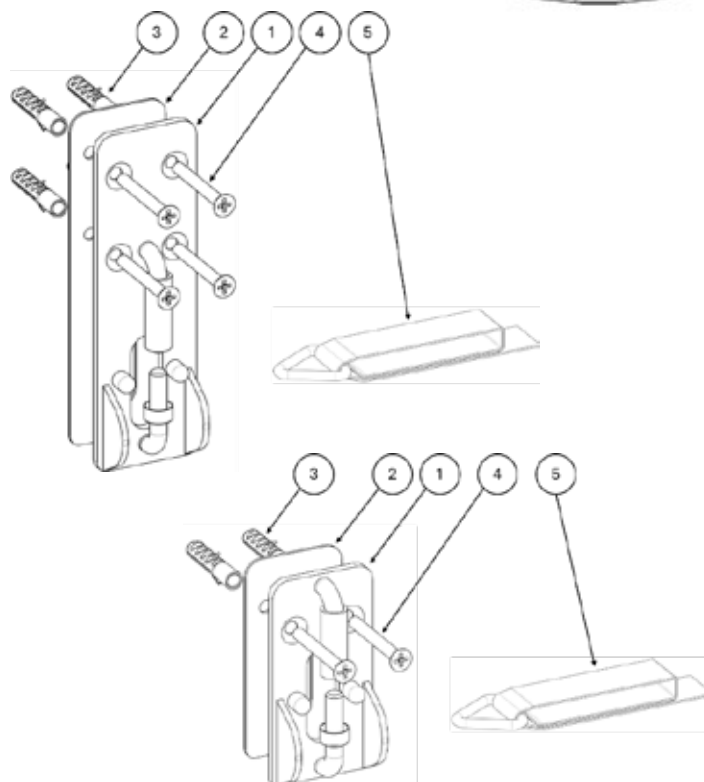
Positionner le châssis d'accroche (1) sur le mur face aux sangles d'accroche du tablier (8). Le châssis possède des flèches indiquant où doit se situer le niveau d'eau (voir flèches rouges sur l'image ci-contre).

Repérer l'emplacement des trous de fixation, puis percer le mur ( $\varnothing 8$  mm sur une profondeur de 60 mm). Fixer le châssis d'accroche (1) avec le joint (2) au moyen des chevilles S8 (5), des rondelles Z8 (6) et des vis FZ ST 5,5 × 50 (7).

Installer le coulisseau (3) dans l'emplacement du châssis (1) puis clipser l'enjoliveur (4) sur le châssis.

#### 5.1.2. Accroche de sécurité sur paroi en inox à coulisseau

Rep	Désignation	Qté pour niveau d'eau	
		standard	haut
1	Châssis d'accroche	1	1
2	Joint de châssis	1	1
3	Cheville Nylon S8	4	2
4	Vis FZ ST 5,5×50	4	2
5	Sangle d'accroche	1	1



Positionner le châssis d'accroche (1) sur le mur face aux sangles de sécurité du tablier (5). Le châssis possède des pions indiquant où doit se situer le niveau d'eau.

Repérer l'emplacement des trous de fixation, puis percer le mur ( $\varnothing 8$  mm sur une profondeur de 60 mm).

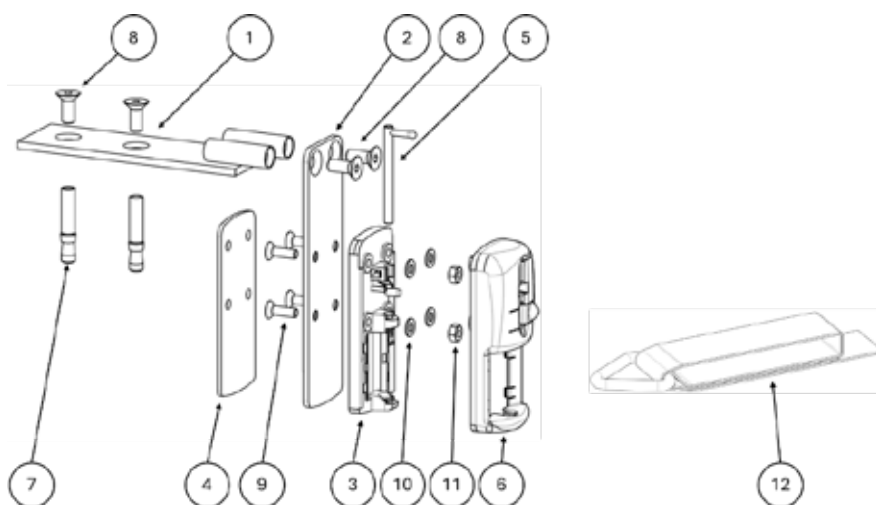
Fixer le châssis d'accroche (1) avec le joint (2) au moyen des chevilles S8 (3) et des vis FZ ST 5,5 × 50 (4).

## 5.2. Accroche de sécurité sous margelle

### 5.2.1. Accroche de sécurité sous margelle à coulisseau avec enjoliveur

Les accroches de sécurité sous margelle sont adaptés aux piscines préfabriquées à paroi minces ou blocs polystyrène.

Rep	Désignation	Qté
1	Platine inox	1
2	Support inox	1
3	Châssis d'accroche	1
4	Joint de châssis	1
5	Coulisseau inox	1
6	Enjoliveur	1
7	Cheville UPAT M8 × 50	2
8	Vis FHC M8 × 20 inox A4	4
9	Vis FHC M6 × 20 inox A4	4
10	Rondelle Z6 inox A4	4
11	Ecrou H6 inox A4	4
12	Sangle d'accroche	1



Découper le dessous de la margelle (A) pour accueillir l'accroche de sécurité. Percer l'arase du bassin au travers du support inox (2) de deux trous de diamètre 10 mm et de profondeur 8 mm.

Nettoyer les trous puis insérer les chevilles UPAT M8 × 50 (7).

Fixer le châssis d'accroche (3) au support inox (2) au moyen des vis FHC M6 × 20 (9), des rondelles Z6 (10) et des écrous H M6 (11).

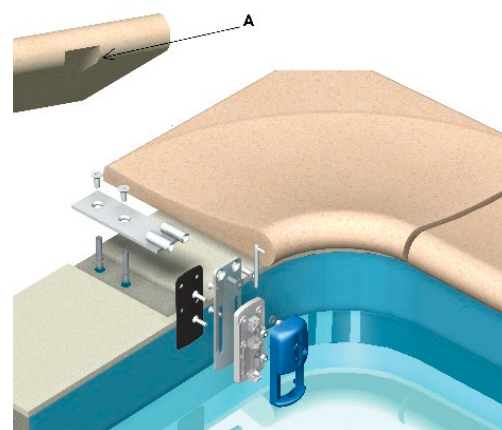
Coller le joint de châssis (4) sur le support inox (2).

Installer le coulisseau inox (5) sur le châssis d'accroche (3).

Clipser l'enjoliveur (6) sur le châssis d'accroche (3).

Fixer le support inox (2) à la platine inox (1) à l'aide de deux vis FHC M8 × 20 (8).

Monter l'ensemble dans les chevilles préalablement posées au moyen des deux vis FHC M8 × 20 (8) restantes.



### 5.2.2. Accroche de sécurité sous margelle en inox à coulisseau

La nomenclature et le montage sont identiques pour les versions Niveau d'eau standard et Niveau d'eau haut.

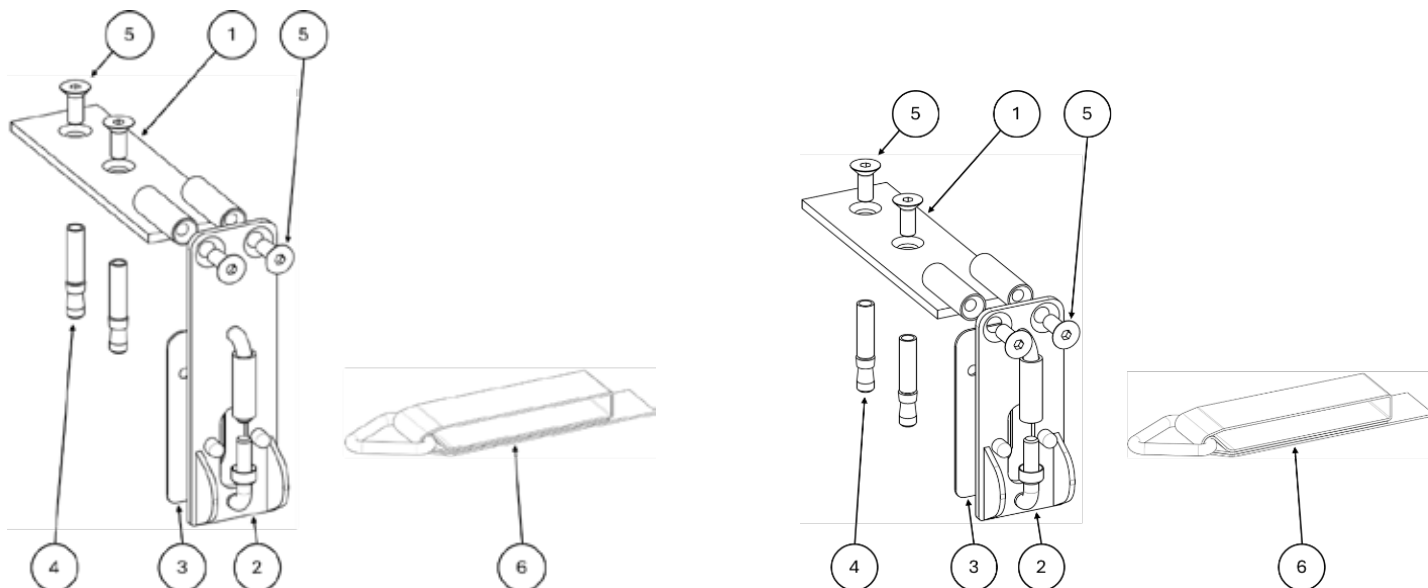
Rep	Désignation	Qté
1	Platine inox	1
2	Support inox	1
3	Joint de châssis	1
4	Cheville UPAT M8 × 50	2
5	Vis FHC M8 × 20 inox A4	4
6	Sangle d'accroche	1

Découper le dessous de la margelle pour accueillir l'accroche de sécurité. Percer l'arase du bassin au travers du support inox (2) de deux trous de diamètre 10 mm et de profondeur 8 mm.

Nettoyer les trous puis insérer les chevilles UPAT M8 × 50 (4)

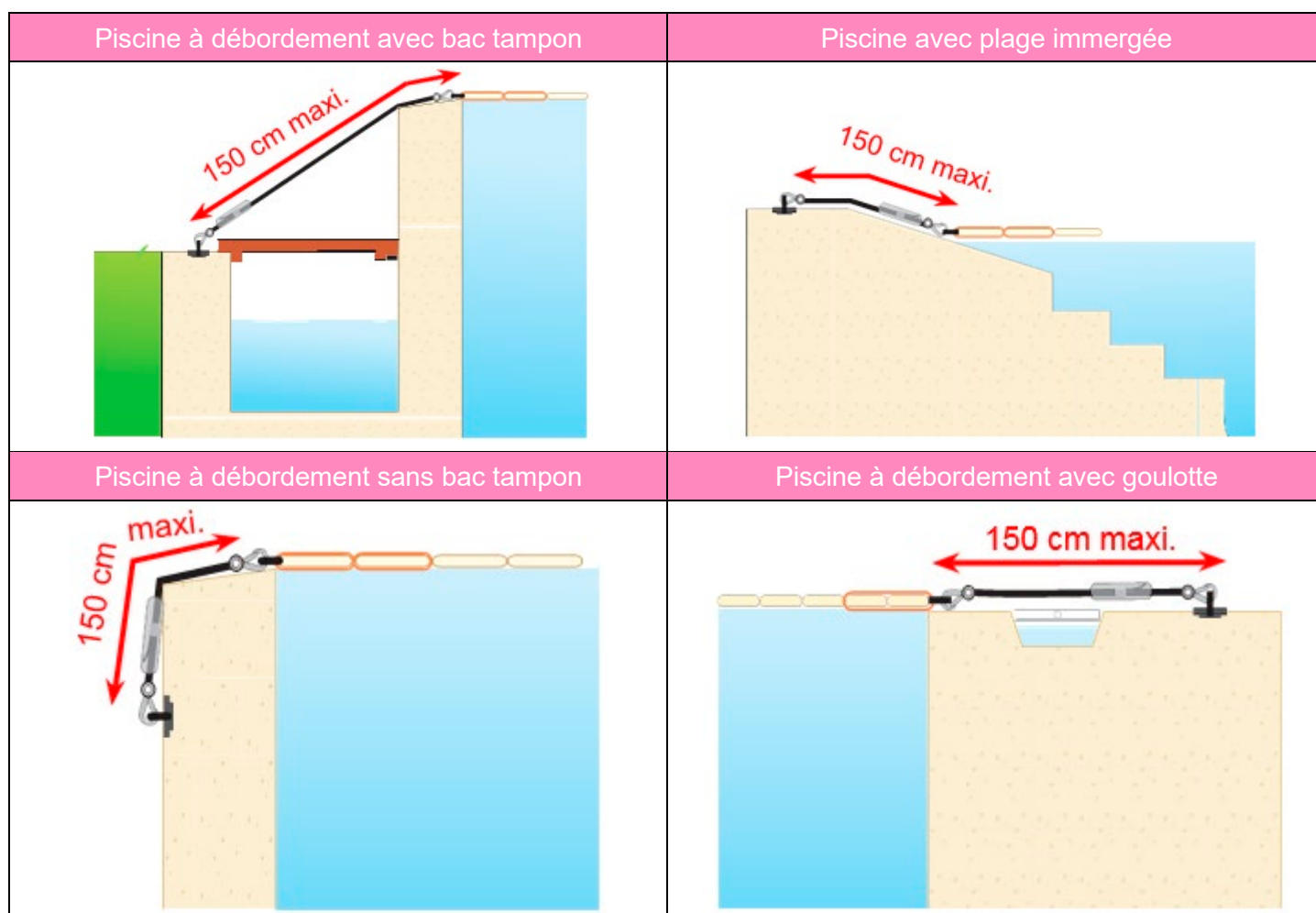
Coller le joint de châssis (3) sur le châssis d'accroche (1). Fixer le châssis d'accroche (1) sur le support inox (2) au moyen de 2 vis FHC M8 × 20 (5).

Fixer l'ensemble dans les chevilles préalablement posées au moyen des vis FHC M8 × 20 (5).



### 5.3. Accroches de débordement pour tablier en PVC

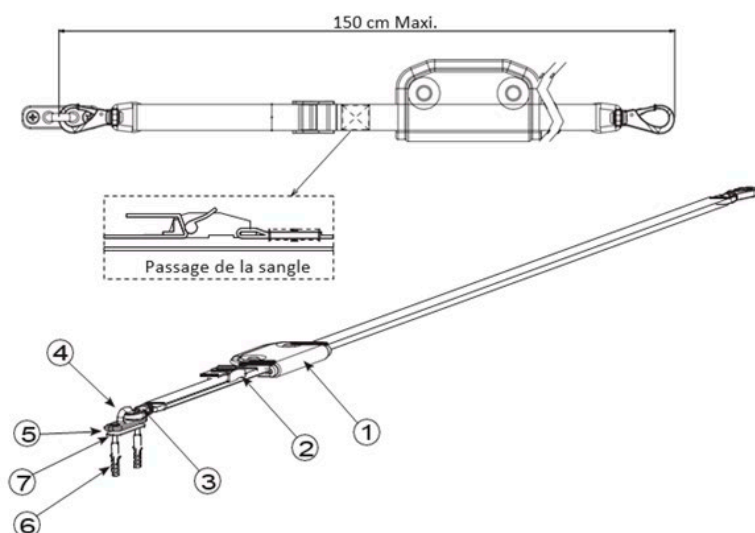
#### 5.3.1. Sangle réglable en extrémité de bassin



Lorsqu'il est nécessaire de conserver une étanchéité existante du revêtement, utiliser impérativement des sangles avec pontet inox fixe. Installer une sangle réglable en face de chaque sangle de sécurité sur le tablier.

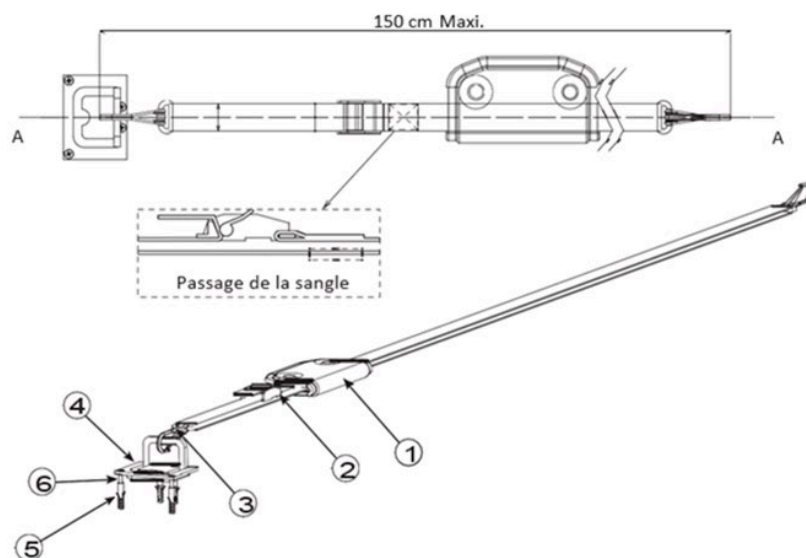
### 5.3.2. Accroche pontet inox fixe

Rep	Désignation	Qté
1	Fourreau accastillage	1
2	Sangle et boucle à came	1
3	Mousqueton articulé inox	1
4	Pontet fixe	1
5	Joint pontet fixe	4
6	Cheville Nylon S8	4
7	Vis FZ ST 5,5 × 50 inox A4	4



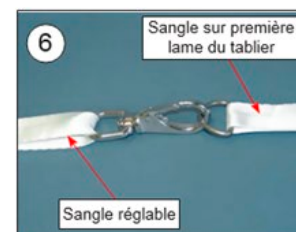
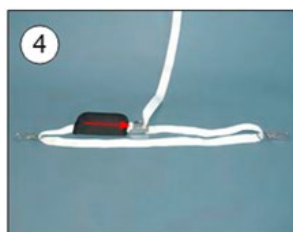
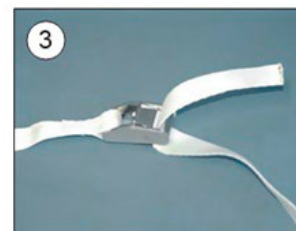
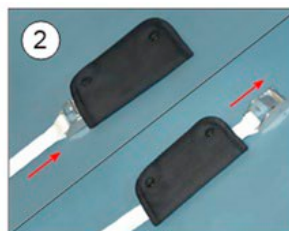
### 5.3.3. Accroche pontet inox escamotable

Rep	Désignation	Qté
1	Fourreau accastillage	1
2	Sangle et boucle à came	1
3	Mousqueton articulé inox	1
4	Pontet escamotable	1
5	Joint pontet fixe	4
6	Cheville Nylon S 6 × 30	4
7	Vis TFZ 3,9 × 38 inoxA4	4

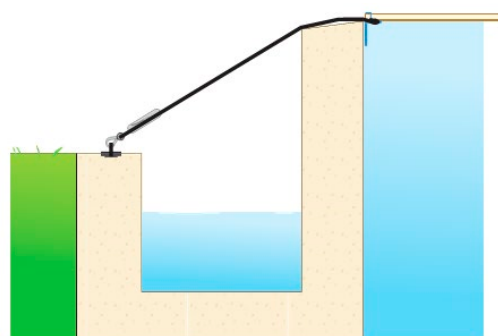
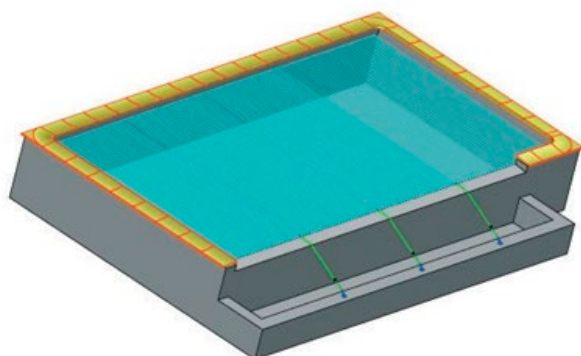


### 5.3.4. Installation de la sangle sur le pontet

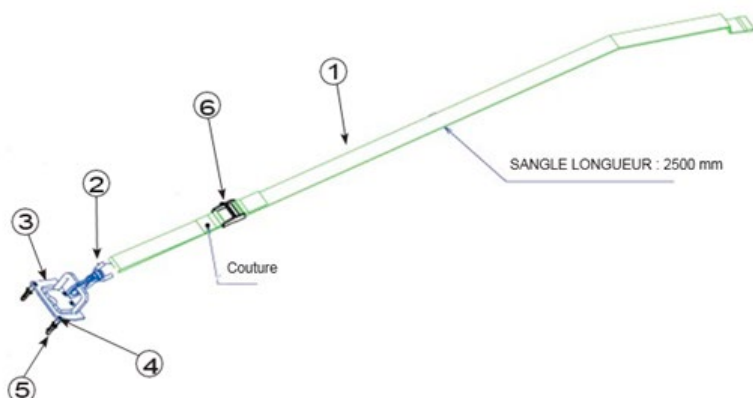
1. Enfiler la sangle dans les boucles des mousquetons.
2. Glisser la boucle à came au travers du fourreau et la ressortir de l'autre côté.
3. Passer l'extrémité de la sangle dans l'arrêtoir de la boucle à came.
4. Disposer l'ensemble comme ci-contre. Après réglage définitif de la longueur désirée, glisser le fourreau noir sur la boucle à came.
5. Fixer le mousqueton sur le pontet fixe ou escamotable.
6. Fixer le mousqueton sur la sangle de la première lame du tablier.



### 5.3.5. Accroche pontet pour bac tampon et débordement



Rep	Désignation	Qté
1	Sangle	1
2	Mousqueton articulé inox	1
3	Pontet escamotable	1
4	Vis TFZ 3,9 × 38 inoxA4	4
5	Cheville Nylon S 6 × 30	4
6	Boucle à came	1

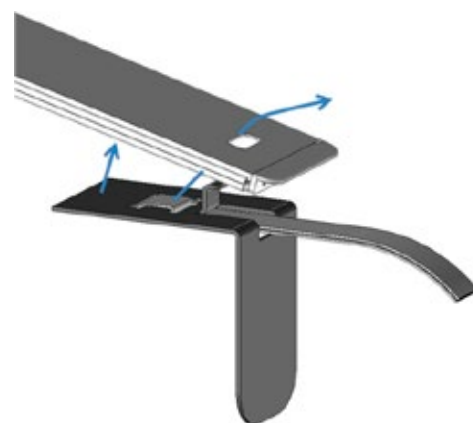


1. Enfiler la sangle dans la boucle du mousqueton
2. Enfiler la sangle dans l'attache latérale
3. Passer l'extrémité de la sangle dans l'arrêtoir de la boucle à came.
4. Disposer l'ensemble et régler à la longueur adéquate.
5. Méthode de fixation du mousqueton sur le pontet escamotable.

### 5.3.6. Principe de pose des attaches latérales

Blocage du tablier par les sangles latérales :

Lorsque le tablier est complètement déroulé sur le plan d'eau, accrocher les attaches aux lames perforées en les insérant par dessous. Fixer ensuite les extrémités des sangles aux pontets inox escamotables à l'aide du mousqueton.



### 5.3.7. Conseils pour la pose des pontets

#### Pontet inox fixe

Percer 2 trous Ø 8 mm et y insérer les chevilles. Utiliser la platine comme gabarit de perçage.

En présence d'un revêtement souple, insérer le joint de pontet fixe entre la platine et le revêtement. Utiliser les vis FZ ST 5,5 × 50 inox A4 fournies pour effectuer la fixation.

#### Poignée inox escamotable

La poignée escamotable doit être disposée de telle manière que son déploiement s'effectue en direction de la piscine (photo ci-contre)

Fixation encastrée : Creuser l'emplacement devant recevoir la poignée escamotable sur 80 × 60 mm et sur une profondeur de 10 mm.

Fixation semi-encastrée : la poignée peut être semi-encastrée en creusant uniquement 65 × 45 sur une profondeur de 7 mm.

Percer 4 trous Ø 6 mm en utilisant la platine comme gabarit de perçage et y insérer les chevilles.

Utiliser les vis tôle TF Z 3,9 × 38 fournies pour effectuer la fixation.



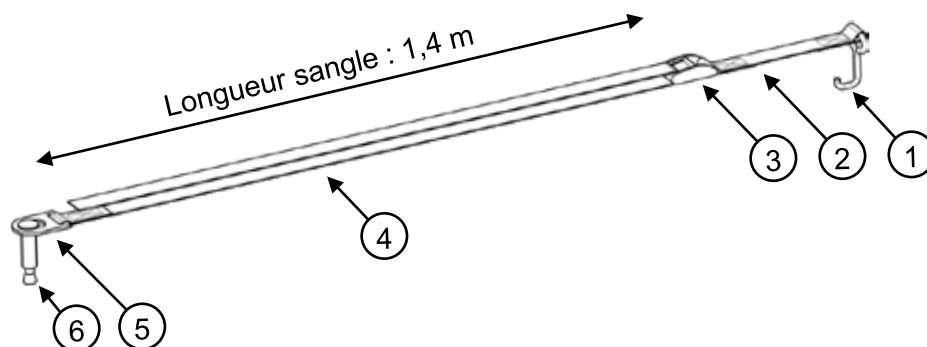
#### Lorsque le réglage de la sangle est terminé

Il est possible de couper la longueur de sangle superflue. Conserver toutefois 15 à 20 centimètres de réserve en dépassement de la boucle à came. Après avoir coupé la sangle, brûler légèrement l'extrémité pour éviter son effilochage.

## 5.4. Accroches de débordement pour tablier Elite Pro

### 5.4.1. Installation des pitons

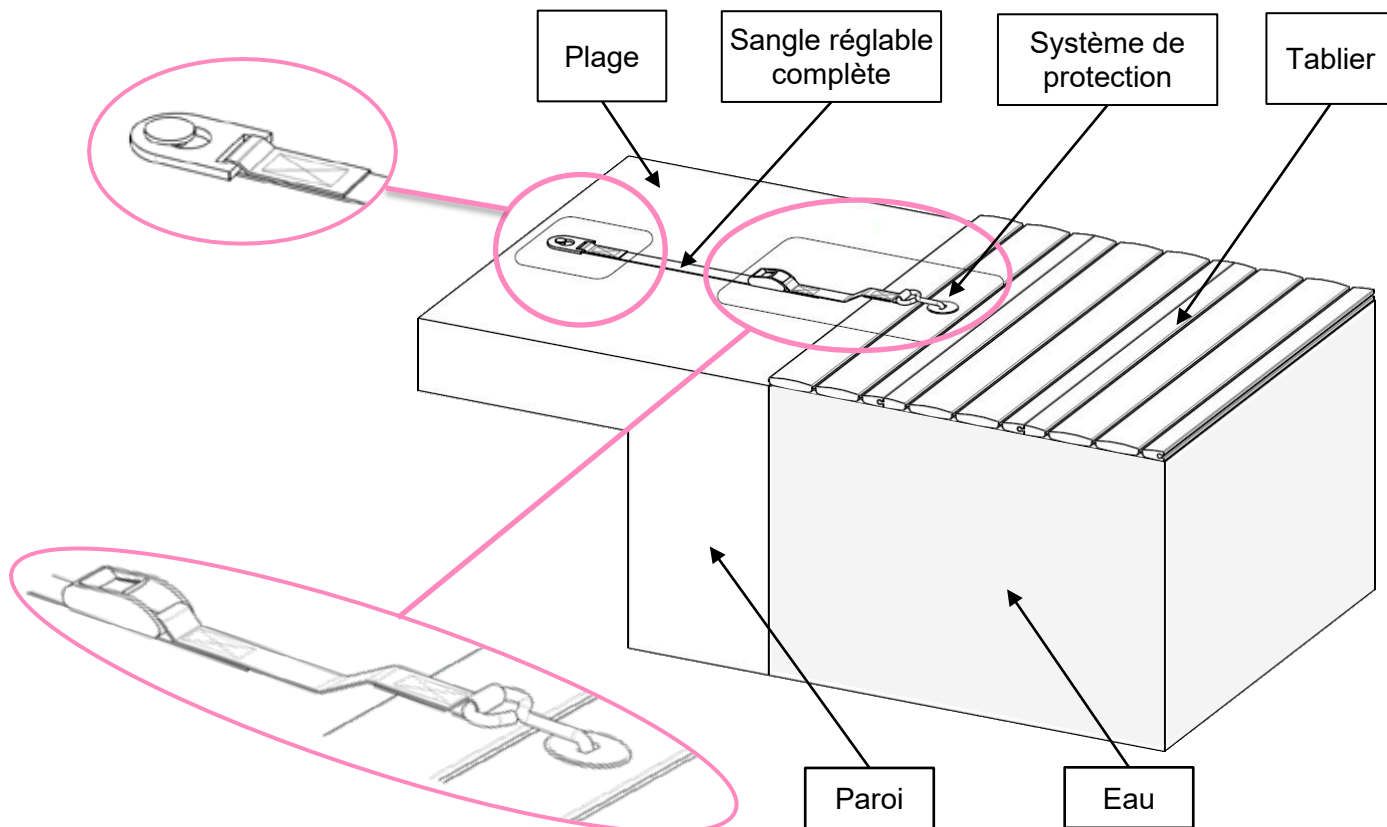
Rep	Désignation	Qté
1	Crochet de fixation	1
2	Sangle de crochet	1
3	Boucle de réglage	1
4	Sangle réglable	1
5	Platine de fixation	1
6	Piton	1



Positionner la platine de fixation face à l'organe de protection installé sur le tablier à une distance adaptée à la longueur de la sangle réglable (1,4 m).

Marquer l'emplacement du trou du piton, puis percer au Ø10 mm sur une profondeur de 70 mm.

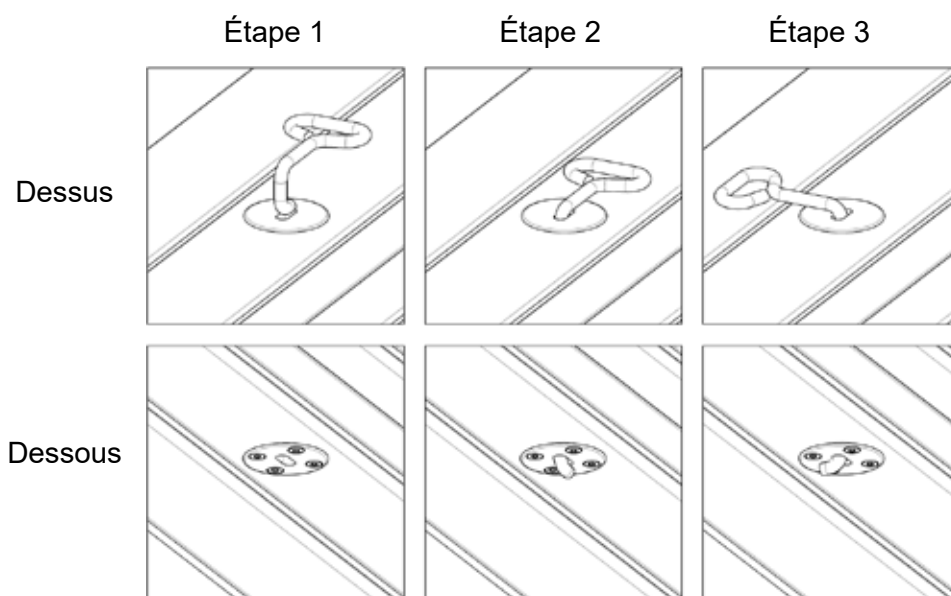
Installer le piton dans le trou.



#### 5.4.2. Accrochage du tablier

Pour verrouiller le tablier, réaliser les 4 étapes suivantes pour chaque organe de protection présent sur le tablier :

1. Prendre le crochet à la main et le placer au-dessus de l'organe de protection.
2. Passer le crochet au travers de l'organe de protection.
3. Tourner le crochet à 90°.
4. Mettre le crochet à la verticale, puis accrocher la platine de fixation au piton. Serrer la sangle au niveau de la boucle de réglage pour qu'elle soit tendue.



Avant d'enrouler la couverture, déverrouiller le tablier. Pour ce faire, décrocher la platine de fixation du piton, puis réaliser les 4 étapes précédemment décrites en sens inverse.

# NOTICE D'UTILISATION

## 1. Précautions

Le caractère automatique de la couverture Subéo AX-IN ne dispense en aucun cas de la vigilance nécessaire lors des mises en fonctionnement du tablier. Au moindre problème à l'enroulement ou au déroulement, stopper le fonctionnement et contacter un professionnel.

**Il est strictement interdit de nager sous le tablier de la couverture. Vérifier impérativement que personne n'est dans la piscine lors de la fermeture du tablier. Garder toujours la vue sur le bassin pendant les opérations de mouvement du tablier.**

Dans ce sens et pour des raisons évidentes de sécurité, le boîtier de commande à clé doit impérativement être placé de manière à être en vue de la piscine lors des manœuvres d'ouverture ou de fermeture du tablier. La commande à clé doit être maintenue en permanence pendant la fermeture du tablier. Ne jamais laisser les enfants manœuvrer le tablier de la couverture, ni pouvoir accéder à la clé de commande.

*NOTA BENE* : Selon le débit de la pompe de filtration, un courant important peut-être généré à la surface de la piscine, par les buses de refoulement. Si ce courant est susceptible de freiner la fermeture de la couverture, il est conseillé d'arrêter la filtration durant ces opérations. Un asservissement peut être mis en place à cet effet.

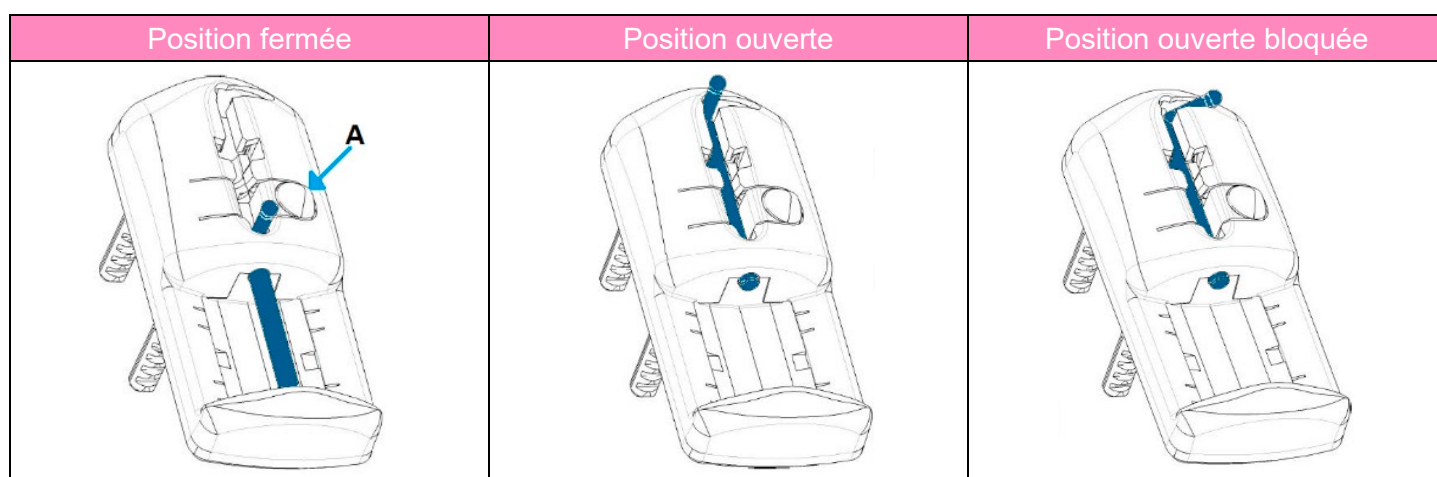
## 2. Manipulation des accroches de sécurité

### IMPORTANT

L'utilisation des sangles de fermeture est rendue obligatoire par la réglementation française. Ne pas oublier de libérer les sangles avant d'enrouler la couverture. D'importants dommages pourraient en découler.

### 2.1. Blocage du tablier au niveau des sangles de sécurité

Lorsque le tablier est complètement déroulé sur le plan d'eau, libérer le coulisseau (en appuyant sur le bouton A sur les versions avec enjoliveur et en actionnant le tube métallique sur les versions inox) et monter le coulisseau, puis le redescendre au travers de l'anneau de la sangle. Glisser le coulisseau au maximum vers le bas pour assurer son verrouillage.



### 2.2. Déblocage du tablier au niveau les sangles de sécurité

Libérer le coulisseau (en appuyant sur le bouton A sur les versions avec enjoliveur et en actionnant le tube métallique sur les versions inox) et monter le coulisseau pour libérer l'anneau de la sangle.

### 3. Procédure d'ouverture et de fermeture de la couverture

#### 3.1. Procédure de fermeture de la couverture

**FERMETURE** = Déroulement de la couverture sur le plan d'eau



Vérifier impérativement qu'il n'y a aucun baigneur dans la piscine.

Vérifier également l'absence de tout objet flottant (bouée, ballon, jouet...), risquant de gêner le bon fonctionnement de la couverture.

Tourner la clé de commande en position "FERMÉ" et la maintenir dans cette position jusqu'à son arrêt automatique en fin de course. Pour fermer la couverture à l'aide de la télécommande Bluetooth (en option), se référer au paragraphe 4.5 (Ouverture et fermeture de la couverture) à la page 47.

Garder toujours la vue sur le bassin pendant toute l'opération de fermeture du tablier. Il est impératif de ne pas arrêter le tablier en position intermédiaire, ce qui pourrait entraîner un risque de coincement de corps au niveau du coffre du volet en cas de baignade.

Dans le cas d'un balai automatique, vérifier que le tuyau ou le câble d'alimentation de ce dernier ne puisse pas se prendre dans les spires du tablier, lors du déroulement de la couverture.

Dans tous les cas, il est strictement interdit de nager sous le tablier de la couverture.

Relâcher la clé lorsque le tablier est arrêté. Retirer la clé et la ranger hors de portée des enfants.

Fixer les sangles en bout de tablier aux accroches sur le bord du bassin afin de le sécuriser.

#### 3.2. Procédure d'ouverture de la couverture

**OUVERTURE** = Enroulement de la couverture sur l'axe



La couverture doit s'enrouler en passant par le dessus de l'axe.

Libérer le tablier de ses accroches de sécurité en bout de bassin. **En cas d'oubli il y a un fort risque de casse de la couverture.**

Vérifier l'absence sur le tablier de tout objet (ballon, jouet...), risquant de gêner le bon fonctionnement de la couverture.

Dans le cas de présence d'un balai automatique, vérifier que le tuyau ou le câble d'alimentation de ce dernier ne puisse pas se prendre dans les spires du tablier, lors de l'enroulement de la couverture.

Tourner la clé de commande en position "OUVERT" et la relâcher. La couverture s'enroule jusqu'à son arrêt automatique en fin de course. Pour ouvrir la couverture à l'aide de la télécommande Bluetooth (en option), se référer au paragraphe 4.5 (Ouverture et fermeture de la couverture) à la page 47.

Garder toujours la vue sur le bassin pendant toute l'opération d'ouverture du tablier. Il est impératif de ne pas arrêter le tablier en position intermédiaire, ce qui peut entraîner un risque de coincement de corps au niveau du coffre du volet en cas de baignade.

Lorsque le tablier est arrêté, retirer la clé de la serrure et la ranger hors de portée des enfants.

### 4. Utilisation de la télécommande Bluetooth

La carte Bluetooth de commande pour couverture automatique BWT utilise le Bluetooth Low Energy 2,4 GHz et a une portée nominale de 10 mètres. Par sécurité, elle n'autorise qu'une seule connexion de smartphone à la fois.


#### 4.1. Initialisation de l'application

Télécharger l'application  
**BWT Best Water App.**

**BWT Best  
Water App**




Allumer la fonction Bluetooth du smartphone. Lancer l'application et se connecter à un compte BWT ou en créer un. Pour pouvoir piloter la couverture depuis votre smartphone, l'application BWT Best Water App doit avoir l'autorisation "Appareils à proximité".

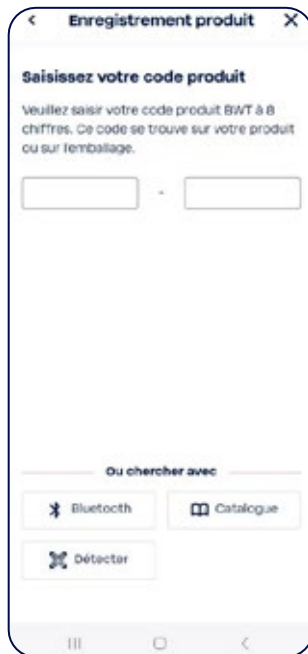
Cliquer sur  pour ajouter votre appareil



Choisir à quelle adresse associer la couverture et **Sauvegarder**



Cliquer sur  **Bluetooth** pour scanner les appareils à proximité



La couverture apparaît dans la liste. La sélectionner, puis sur la fenêtre de présentation, cliquer sur **Suivant**



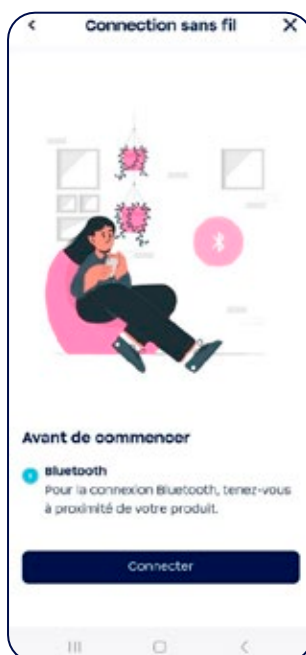
Sélectionner l'emplacement et les caractéristiques de la piscine.



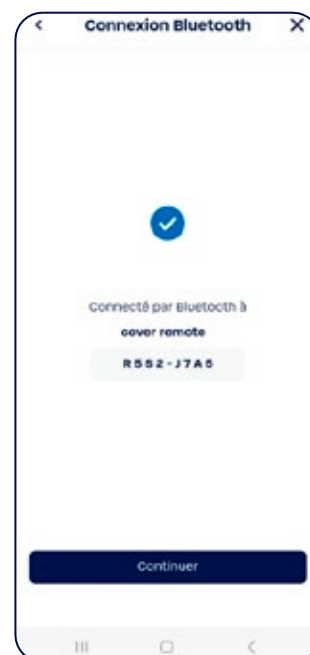
Sur l'écran de choix du Service Partner, cliquer sur **Passer**



Cliquer sur **Compléter la configuration**, puis sur **Connecter**



Quand la connexion est établie, cliquer sur **Continuer** pour configurer le code PIN



## 4.2. Configuration initiale

Entrer un code PIN\*  
Lire l'avertissement et  
cocher la case de  
validation, puis  
**Enregistrer le  
nouveau code PIN.**



La fenêtre suivante  
affiche que le code PIN  
a bien été enregistré,  
appuyez sur **Fait**



Pour personnaliser la  
couverture, cliquer sur  
**Caractéristiques du  
produit** en bas à  
gauche sur la page  
d'accueil



Il est possible de  
modifier le nom du  
produit, son  
emplacement et sa  
zone



\* afin de respecter la norme NF P90-308, il n'est pas autorisé d'utiliser 4 fois le même chiffre.

## 4.3. Modification du code PIN

La rubrique  
**Paramètres** de la  
piscine permet de  
modifier le mot de  
passe.



Dans la rubrique  
**Changer le code PIN**,  
entrer le code PIN  
actuel



Saisir ensuite le nouveau  
code PIN et le confirmer.  
Cocher la case pour valider  
puis cliquer sur **Enregistrer  
le nouveau code PIN**



L'application confirme  
la modification du  
code PIN. Cliquer sur  
**Fait**



## 4.4. Réinitialisation du code PIN

Il est possible de réinitialiser le code PIN en appuyant 3 secondes sur le bouton poussoir de la carte électronique. Un flash rapide de la LED bleue de la carte électronique indique que le mot de passe a été réinitialisé et que le bouton poussoir peut être relâché. Pour définir un nouveau code PIN, procéder comme décrit au paragraphe 4.3 (Modification du code PIN), sachant que le mot de passe actuel ne sera pas demandé.

## 4.5. Ouverture et fermeture de la couverture

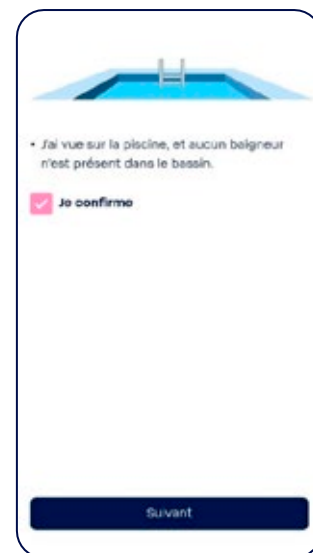
Sur la page d'accueil de l'application, sélectionner votre couverture



Appuyer sur **Commande de la couverture** et entrer le code PIN

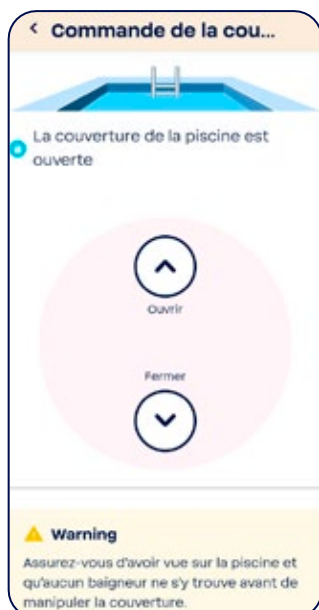


Lire le message d'avertissement\*, et cocher la case pour le valider. Ensuite, cliquer sur **Suivant**.



\* À l'ouverture : "confirmer que les accroches de sécurité ont été retirées".  
À la fermeture : "confirmer que l'utilisateur a vue sur la piscine et qu'aucun baigneur ne s'y trouve"

Une impulsion sur le bouton **Ouvrir** lance l'ouverture de la couverture. La couverture continue de s'ouvrir jusqu'à ouverture complète ou jusqu'à un appui sur le bouton **Fermer**



Il faut maintenir l'appui sur le bouton **Fermer** pendant toute la durée de la fermeture de la couverture, jusqu'à ce que l'information "**La couverture est fermée**" soit affichée. Dans le cas contraire, la fermeture est interrompue



## Remarque

Par mesure de sécurité, la commande à clé est prioritaire sur la commande via l'application. Si pendant l'ouverture de la couverture, une personne active la clé en position fermeture, la couverture s'arrêtera et, sur l'application, le bouton d'ouverture sera désactivé. Il faudra alors appuyer brièvement sur le bouton de fermeture avant de pouvoir de nouveau ouvrir la couverture.

De plus, une fois que la commande d'ouverture de la couverture est lancée, le bouton d'ouverture est désactivé. Si l'ouverture n'est pas complète, il faudra appuyer brièvement sur le bouton de fermeture avant de pouvoir de nouveau ouvrir la couverture. Cela évite que l'utilisateur relance machinalement l'ouverture sans vérifier pourquoi l'enroulement de la couverture s'est arrêté avant l'ouverture complète.

## 4.6. Guide de dépannage de l'option Bluetooth

Si l'application BWT Best Water App ne détecte pas la carte Bluetooth de la couverture, réaliser les vérifications suivantes :

1. Vérifier que le mode Bluetooth de votre smartphone est bien en fonctionnement, et que l'application a bien l'autorisation "Appareils à proximité".
2. Vérifier que personne d'autre n'est connecté à la carte Bluetooth (la carte n'admet qu'une seule connexion à la fois).
3. Contrôler que l'interrupteur du coffret d'alimentation de la couverture est en position ON.
4. Ouvrir ou fermer la couverture à l'aide de la clé. Si la couverture fonctionne, passer directement à l'étape 5.
5. Si la couverture ne fonctionne pas, contrôler l'alimentation électrique du coffret, et l'état des fusibles (l'un dans un porte-fusible dans le coffret, l'autre sur la carte électronique), puis revenez à l'étape 3.
6. Couper l'alimentation électrique du coffret pendant 2 minutes, puis le remettre sous tension. Relancer l'application pour tenter une détection de la carte Bluetooth. Si la carte n'est pas détectée, passer à l'étape suivante.
7. Ouvrir le boîtier de commande à clé dans lequel est fixé la carte électronique Bluetooth. La LED bleue doit clignoter une fois toutes les 10 secondes environ. Cela indique que la carte est disponible pour la connexion en Bluetooth. Si ce n'est pas le cas, contrôler sur le connecteur du Coffret d'alimentation sur la carte électronique qu'il y a bien +20 V DC entre les bornes 'GND' et '+24V' (se référer au Schéma général de l'installation avec option Bluetooth à la page 14). Si ce n'est pas le cas, contrôler le câblage entre le coffret d'alimentation et le boîtier de la carte électronique.
8. Si aucune de ces étapes n'a pu résoudre le problème, contactez l'installateur ou le revendeur.

## 5. Niveau d'eau

### ATTENTION

L'utilisation d'un régulateur de niveau et d'un trop plein sont obligatoires.

Il est primordial de vérifier le niveau d'eau de la piscine avant la mise en service de la couverture automatique. Comme indiqué dans les plans de génie civil de la couverture Subéo AX-IN :

- une lame d'eau de 50 mm est nécessaire au-dessus de la poutre pour la libre circulation du tablier. En effet, un niveau d'eau trop bas peut empêcher le tablier de basculer correctement sur le plan d'eau, provoquant ainsi le blocage du tablier.
- En cas de niveau d'eau haut, les saillies de margelles doivent être au maximum de 10 mm afin d'éviter que le tablier ne se bloque sous ces saillies.

*NOTA BENE* : la norme NF P90-308, traitant de la conception et de la sécurité des couvertures automatiques de piscines, prévoit explicitement que les piscines qui en sont équipées doivent obligatoirement être munies d'un mur séparateur (maçonné ou préfabriqué), isolant le coffre d'enroulement de la couverture automatique, du reste de la piscine.

## 6. Qualité de l'eau

La qualité de l'eau de remplissage doit être vérifiée, surtout dans le cas d'un remplissage à partir de l'eau d'un puits, d'un lac ou d'une rivière.

Il faut s'attacher, notamment, à détecter et réduire une teneur anormalement importante en ions métalliques : les eaux chargées en fer, cuivre ou manganèse, etc. sont donc à éviter, au risque de voir les métaux se combiner avec l'hydrogène sulfuré pouvant naturellement résulter de matières organiques ou végétales en décomposition. Cette combinaison peut alors donner naissance à des dépôts de sulfures métalliques susceptibles, à leur tour, d'engendrer la formation de taches.

Toutefois et conformément à la norme NF P90-308, les matériaux utilisés pour la fabrication des lames composant les tabliers des couvertures ont été spécifiquement conçus afin d'éviter toute réaction colorimétrique au contact d'hydrogène sulfuré.

Le TH (titre hydrotimétrique) mesurant la dureté de l'eau, c'est-à-dire sa teneur en calcium et en magnésium, est de préférence inférieur à 25° Français. Un TH plus élevé peut engendrer des dépôts de calcaire sur les lames, nuisibles à l'esthétique et à la bonne articulation du tablier.

Par ailleurs, l'utilisateur doit veiller à n'employer que des produits ou systèmes de désinfection des eaux, compatibles avec les matériaux utilisés pour la fabrication des couvertures automatiques et à une utilisation de ceux-ci en tout point conforme aux prescriptions des fabricants desdits produits ou systèmes.

À titre indicatif, les dosages moyens des produits désinfectants les plus courants sont :

- pour le chlore : un taux compris entre 0,7 et 1,2 mg/L, avec un pH compris entre 7,0 et 7,4.
- pour le brome : un taux compris entre 1,0 et 2,0 mg/L, avec un pH compris entre 7,6 et 8,0.

## 7. Entretien

La couverture doit faire l'objet d'un entretien régulier, dans le but de prévenir toute dégradation (taches...) du tablier, qui peut être causée par la stagnation de particules lourdes sur le tablier de la couverture (feuilles mortes, détritiques divers, corps métalliques pouvant générer de la rouille...) ou un encrassement excessif (calcaire, huiles translucides, pollution routière...) de celui-ci.

La stagnation prolongée de matières organiques ou végétales sur le tablier de lames peut engendrer l'apparition de taches de coloris divers, parfois indélébiles.

Un nettoyage profond de la couverture, au minimum deux fois par an lors de la mise en service et de l'hivernage est vivement recommandé. À cet effet, utiliser un nettoyeur haute pression à eau chaude, associé à un produit détartrant. Le nettoyage de la couverture ne doit être réalisé qu'à l'aide de produits adaptés et recommandés. Ces produits de nettoyage ne doivent en aucun cas être abrasifs ou à base de solvants des PVC.

Tout manquement grave à ces règles élémentaires d'entretien d'une couverture automatique, entraîne le rejet de tout appel en garantie pouvant en résulter.

Les vérifications périodiques biannuelles à effectuer sont :

- Vérifier l'état général des lames de la couverture
- Vérifier l'état des sangles de sécurité
- Vérifier l'état des sangles de liaison entre l'axe et la couverture
- Vérifier l'état des accroches de sécurité
- Vérifier le serrage des fils dans l'ensemble des coffrets électriques.

## **8. L'hivernage**

Une piscine reste bien souvent inutilisée, durant la période d'hiver, pendant plusieurs mois. L'hivernage d'une piscine dure, en général, du 15 novembre au 15 mars de l'année suivante.

Pendant cette période d'hivernage, le bassin doit être protégé des salissures par une couverture d'hivernage de type "filet", laissant passer l'eau de pluie et qui protège le tablier de la couverture des chutes de grêle et de feuilles ou par la mise en place du profil WinterClean P-F que l'on positionne sur les extrémités des lames et sur la première lame du bassin, obturant ainsi l'espace entre la paroi et les lames.

Ne pas utiliser de couverture de protection étanche, qui peut venir en contact avec le tablier de la couverture et provoquer des migrations de différents composants du PVC utilisé pour la production des lames.

En cas de risque de gel, une rangée de flotteurs d'hivernage est disposée parallèlement à la largeur de la piscine, à la surface du coffre ou de l'extension de la piscine (si elle en est équipée), ainsi que sur la largeur opposée. La couverture est déroulée à la surface de la piscine et arrêtée avant d'avoir atteint la ligne de flotteurs d'hivernage.

Dans le cas où il est pris dans la glace, il est formellement interdit d'exercer le moindre effort sur le tablier ou de tenter de faire fonctionner la couverture, au risque de casser les lames et de gravement endommager les organes mécaniques de la couverture.

De même, ne jamais laisser la couverture enroulée sur son axe durant toute la période d'hivernage, ce qui a pour effet de déformer l'axe de façon irréversible, sauf durant les périodes de neige.

Il est également conseiller de confier l'hivernage de la piscine et de sa couverture automatique à un professionnel qualifié, formé à ces produits. Toutefois, si vous souhaitez hiverner votre couverture automatique vous-même, veiller à respecter les consignes suivantes :

- Ne pas abaisser le niveau d'eau de la piscine. Les eaux de pluie s'évacuent par le trop-plein.
- Effectuer un nettoyage complet de la couverture à l'aide d'un nettoyeur haute pression. Cette opération est à renouveler lors de la remise en service de la piscine et de la couverture automatique.
- Effectuer un balayage complet de la fosse ou de l'extension, avant la mise en hivernage de la filtration.
- Placer une rangée de flotteurs d'hivernage, parallèlement à la largeur de la piscine, à la surface du coffre ou de l'extension de la piscine, ainsi que sur la largeur opposée. La couverture est déroulée à la surface de la piscine et arrêtée avant d'avoir atteint la ligne de flotteurs d'hivernage. Protéger les skimmers à l'aide de gizmos,
- Installer une couverture d'hivernage laissant passer l'eau de pluie ou des profils WinterClean.
- Protéger les caillebotis en bois des intempéries par un traitement adapté (lasure, vernis, peinture, huile de lin...)
- Couper l'alimentation électrique du coffret de commande.

## **9. Précautions particulières**

### **9.1. Poutre et caillebotis**

La ou les poutres d'une couverture, ainsi que ses caillebotis doivent en permanence rester libre de toute construction, afin de permettre un accès facile et rapide au coffre ou à l'extension.

La charge maximale admissible d'un caillebotis est de 80 kg/m<sup>2</sup>.

L'utilisation des poutres ou des caillebotis situés au-dessus du niveau d'eau comme plongeur ou comme passage obligatoire pour entrer ou sortir de la piscine, ainsi que l'application d'une charge à l'ensemble poutre/caillebotis supérieure à 80 kg/m<sup>2</sup>, sont donc formellement interdits.

### **9.2. Tablier**

Les lames composant les tabliers de couvertures, quel que soit leur coloris, doivent en permanence rester en contact avec l'eau de la piscine, afin d'évacuer la chaleur produite par le tablier de lames exposé au soleil.

À défaut, la couverture « surchauffe » et il en résulte une déformation instantanée et irréversible des lames du tablier.

La filtration d'une piscine équipée de lames translucides doit obligatoirement fonctionner durant les heures d'ensoleillement maximum.

En cas de vidange de la piscine, toutes les précautions doivent être prises afin de protéger les lames du soleil et/ou d'une chaleur excessive.

### **9.3. Mur séparateur**

La norme NF P90-308 impose la présence d'un mur séparateur entre le coffre recevant une couverture immergée et le reste de la piscine.

## **10. Limites d'utilisation**

Les couvertures automatiques ont été conçues et fabriquées pour une utilisation dans le cadre d'une piscine familiale. Toute autre utilisation (piscine publique ou semi-publique), doit être dûment autorisée par BWT France - Activité Pool.

Malgré de bonnes propriétés mécaniques, les couvertures automatiques ne peuvent résister à des agressions extérieures. Il faut donc éviter :

- Le contact direct de la surface du tablier avec des produits désinfectants (chlore, brome...) susceptibles de causer des dommages tels que : décoloration irréversible, brûlure et cloquage...
- Un poids excessif sur le tablier de la couverture qui a pour effet de le déformer.
- Les chocs mécaniques tels que la chute d'objets contondants sur le tablier (pied de parasol...), les fortes chutes de grêle...

Il est conseillé de prendre contact avec la compagnie assurant l'habitation, afin de vérifier que le tablier de la couverture automatique est garanti contre le risque de grêle.

Par ailleurs, l'étanchéité des lames composant le tablier de la couverture constitue un facteur essentiel de protection de la couverture. Cette étanchéité peut être mise en échec par choc mécanique, un orage de grêle... En conséquence, l'étanchéité des lames doit faire l'objet d'un contrôle régulier de la part de l'utilisateur adulte responsable et tout défaut doit être réparé sans délai.

Cette liste de précautions n'est pas exhaustive et il est vivement conseillé, en cas de doute, de ne rien entreprendre sans avoir obtenu l'avis de l'installateur, avec lequel un dialogue fréquent doit être entretenu.

# CONDITIONS GENERALES DE GARANTIE

Veiller à conserver notice, facture, preuve d'achat.

Cette couverture automatique a été l'objet de soins tous particuliers, tant au niveau de sa conception, que de sa fabrication, dans le respect des prescriptions des normes applicables en vigueur et, en particulier, de la norme NF P90-308 : Éléments de protection pour piscines enterrées non closes privatives à usage individuel ou collectif – couvertures de sécurité et dispositifs d'accrochage – exigences de sécurité et méthodes d'essai\*

\*Sauf mention particulière dans les caractéristiques techniques spécifiques à certains modèles.

De même, les garanties offertes sur les couvertures automatiques BWT sont réelles et sérieuses.

Elles découlent de l'engagement de BWT France – activité POOL, concepteur et fabricant, dont le siège administratif est situé 48 rue de Bédée, 35137 Pleumeleuc, France

## REMARQUES IMPORTANTES

Les garanties ci-dessous exposées sont exclusivement réservées aux clients professionnels. Elles ne peuvent, en aucun cas, être invoquées par l'utilisateur final de la piscine, ce dernier n'ayant aucun lien contractuel avec BWT France – Activité Pool. À ce titre, BWT France – Activité Pool et son client installateur se reconnaissent mutuellement la qualité de "professionnels". Toutefois, la mise en jeu de ces garanties suppose que le professionnel a remis et fait signer à son propre client, le « Bon de garantie » situé en fin de notice, relative à l'utilisation et à l'entretien d'une couverture automatique BWT. Toutes les garanties invoquées dans ce document prennent effet à la date de réception du bon de garantie annexée au présent document et dûment complétée par le client installateur ou, à défaut, au terme d'un délai de 30 jours à compter de la date livraison de la couverture

## 1. Garantie sur le tablier de lames (PVC, PC, Elite Pro)

### 1.1. Garantie sur la bonne tenue et sur l'étanchéité des lames

Les lames formant le tablier des couvertures BWT sont couvertes par une garantie de 5 ans concernant l'étanchéité des lames, leur articulation, ainsi que leur bonne tenue dans le temps.

En cas d'échange partiel des lames composant le tablier d'une couverture BWT et compte tenu de la décoloration progressive de celles-ci et des variations de coloris des lots de matière utilisés, des différences de teinte entre lames anciennes et lames neuves sont normales et naturelles.

#### Sont exclus de la garantie :

Tout dégât consécutif à un non-respect d'une des consignes de réalisation du génie civil ou d'installation des composants de la couverture.

Le défaut d'étanchéité des lames, si le nombre de lames non étanches n'excède pas 2% du nombre total de lames composant le tablier de la couverture BWT.

La présence de gouttes de condensation à l'intérieur des lames, qui ne résulte pas d'un défaut d'étanchéité mais d'un phénomène naturel de perméabilité de la matière à la vapeur.

Le défaut d'articulation des lames, lorsque celui-ci résulte :

- De dépôts de calcium ou de magnésium, ceux-ci étant liés au fonctionnement de la couverture dans une eau dont le TH est supérieur à 20° Français.
- De l'accumulation, sur le tablier, de salissures (feuilles mortes, détritiques, sable...), dont la présence est la conséquence d'un défaut notable d'entretien régulier de la couverture automatique.
- D'un mauvais réglage des dispositifs de fin de course qui arrêtent automatiquement l'enroulement et le déroulement du tablier de la couverture.

D'un déroulement du tablier dans la fosse immergée de stockage, consécutif à une baisse du niveau d'eau sous le haut de la paroi ou du mur de séparation (absence de régulation de niveau ou régulation de niveau défaillante).

La déformation du tablier de lames dans le cas d'une piscine équipée de mains courantes ou d'épaulements résultant :

- De la stagnation prolongée, à sa surface, d'une importante couche de neige.
- D'une baisse importante et intempestive du niveau d'eau, notamment lorsque la piscine est équipée d'épaulements ou de mains courantes.

Les dégâts causés à une ou plusieurs lames du tablier suite à :

- Une tentative d'ouverture de la couverture, alors que celle-ci est fermée et verrouillée.
- Une tentative de manœuvre de la couverture à stockage immergée alors que le niveau d'eau est trop bas (sous le haut de la paroi ou du mur de séparation) ou trop haut (au-dessus du dessous de la poutre) du fait de l'absence de régulation de niveau et/ou de trop-plein, ou du fait que ceux-ci sont défectueux.
- Une tentative de réparation ou de modification exécutée par un opérateur non qualifié et extérieur au groupe BWT France – Activité Pool.
- Une tornade, un orage de grêle, ou à la chute de branches, de tuiles... ce risque étant couvert par le contrat multirisques habitation, généralement souscrit par l'utilisateur de la couverture.
- Un frottement du tablier.

Une déformation et/ou boursoufflement du tablier de lames, résultant :

- De la présence, sous la couverture, d'un objet flottant (bouée, jouet, thermomètre, doseur flottant, balai...) et empêchant tout contact des lames, cet endroit, avec l'eau de la piscine.
- Du stockage, sur la plage autour de la piscine et au soleil, d'une partie du tablier pendant le montage ou une opération d'entretien.

La déformation du tablier ou de l'articulation des lames, résultant de l'emprisonnement d'un objet (Bouée, jouet, thermomètre, doseur flottant, balai...), dans les spires de la couverture, lors de son enroulement.

## **1.2. Garantie sur le risque de taches et de décoloration**

Les couvertures BWT sont également couvertes par une garantie de 5 ans concernant les risques de décoloration brutale ou anormale et/ou l'apparition de taches indélébiles, à la surface du tablier de lames.

Toutefois, cette garantie ne peut pas être invoquée si la surface de lames tachées ou décolorées est inférieure à 10% de la surface totale du tablier de la couverture.

*NOTA BENE* : Les lames étant produites par extrusion de PVC pigmenté, une décoloration progressive des lames, due à l'oxydation des matières colorantes par les rayons U.V. et/ou les produits désinfectants utilisés pour le traitement de l'eau de la piscine, est normale et naturelle.

En cas d'échange partiel des lames composant le tablier d'une couverture BWT et compte tenu de cette décoloration, des différences de teinte entre lames anciennes et lames neuves sont normales et naturelles.

### **Sont exclus de la garantie donnée sur le risque de taches ou de décoloration :**

Les taches causées par :

- L'utilisation de crèmes solaires bronzantes très richement pigmentées (taches brunes / marrons);
- Les fumerolles résultant de la combustion d'hydrocarbures (gaz d'échappement de véhicules à moteur, survol d'avions, chaudières à fuel...etc.);
- Les fumées de cheminée à bois;
- Le tannin de feuilles mortes en décomposition sur le tablier.

La décoloration ou coloration (et la déformation) des lames, due à la migration de composants consécutive au contact prolongé entre le tablier et d'autres éléments en plastique (couvertures d'hivernage, feuilles en polyéthylène ou PVC...).

Les taches résultant d'un défaut notable d'entretien. Un nettoyage complet des lames doit être effectué, au minimum deux fois par an (Voir nos conditions d'exploitation).

Les taches provenant de la formation de sulfures métalliques, incrustés dans le PVC et résultant de la présence de micro-organismes (bactéries, champignons...) et d'ions métalliques présents dans l'eau de la piscine ou le matériau PVC lui-même. Ce risque est prévenu en maintenant, en permanence, une parfaite qualité d'eau et en évitant la stagnation au contact de la couverture, de végétaux en décomposition.

Le phénomène de léger jaunissement dans le temps des lames polycarbonate qui est inhérent à la matière et donc inévitable.

## **2. Garantie sur la mécanique**

### **2.1. Garantie sur le moto-réducteur**

Les moto-réducteurs équipant les couvertures BWT sont couverts par une garantie de 5 ans couvrant l'étanchéité et la bonne tenue dans le temps du moto-réducteur, sous réserve que celui-ci ait été installé selon les recommandations techniques de la notice des couvertures BWT et qu'il en soit fait une utilisation conforme aux prescriptions de cette notice.

#### **Sont exclus de la garantie donnée sur le moto-réducteur les dommages découlant :**

- De la pénétration d'eau à l'intérieur du moto-réducteur, suite à :
  - Une installation de ce dernier non conforme aux prescriptions de la notice,
  - Un démontage total ou partiel de celui-ci,
  - Une immersion des moto-réducteurs prévus pour fonctionner hors d'eau uniquement.
- Du non-respect des normes électriques d'installation en vigueur, et notamment en France, de la norme NF C15-100 dans sa version la plus récente.
- De la foudre ou des sur-tensions, ce risque étant couvert par le contrat multirisque habitation, généralement souscrit par l'utilisateur de la couverture.
- D'une sur-sollicitation du moto-réducteur consécutive à un génie civil non conforme ou à une mauvaise installation de la couverture (frottements ou efforts anormaux au déroulement/enroulement du tablier...).

#### **NOTA BENE :**

- Dans le cas d'une couverture Stardeck installée dans un terrain inondable, la fosse sèche du motoréducteur doit impérativement être équipé d'un siphon de sol et/ou d'une pompe de relevage, afin de se prémunir contre tout risque d'inondation du motoréducteur.
- Une couverture Coverdeck nécessite l'implantation, sur le bassin, d'un trop-plein parfaitement positionné, dimensionné et opérationnel pour éviter que le moto-réducteur soit immergé (et que les lames s'abiment contre le dessous de la poutre).

### **2.2. Garantie sur le coffret électrique**

Le coffret électrique équipant les couvertures BWT est couvert par une garantie de 5 ans concernant son bon fonctionnement, sous réserve que celui-ci ait été installé selon les recommandations techniques de la notice des couvertures BWT et qu'il en soit fait une utilisation conforme aux prescriptions de cette notice.

#### **Sont exclus de la garantie donnée sur le coffret électrique les dommages découlant :**

- Du non-respect des normes électriques en vigueur, et notamment en France, de la norme NF C15-100 dans sa version la plus récente
- De la foudre, des perturbations électromagnétiques ou des sur-tensions, ce risque étant couvert par le contrat multirisques habitation, généralement souscrit par l'utilisateur de la couverture.
- D'un mauvais serrage de contact électrique, les préconisations d'entretien mentionnant un contrôle biannuel de ce point.

**NOTA BENE :** Il est rappelé que les raccordements électriques du coffret de commande d'une couverture automatique BWT, doivent être impérativement réalisés par un professionnel qualifié.

### **2.3. Garantie sur l'axe**

L'axe en aluminium anodisé, équipant les couvertures BWT, est couvert par une garantie de 5 ans concernant sa bonne tenue dans le temps, sous réserve que celui-ci ait été installé selon les recommandations techniques de la notice des couvertures BWT et qu'il en soit fait une utilisation conforme aux prescriptions de cette notice.

#### **Sont exclus de la garantie donnée sur l'axe les dommages résultants :**

- De l'utilisation de produits et/ou de systèmes de traitement des eaux incompatibles avec les matériaux utilisés pour la fabrication des axes de couvertures BWT ou d'une utilisation de ceux-ci non conforme

aux prescriptions des fabricants desdits produits ou systèmes. L'attention de l'utilisateur est tout spécialement attirée sur les risques de corrosion de l'axe d'une couverture BWT, liés à la présence de sel dans l'eau de la piscine combinée ou non à l'utilisation d'un système d'électrolyse.

- Du surdosage en produits oxydants (potentiel Rédox au-delà de 750 mV).
- De courants vagabonds présents dans l'eau et liés à des micro-fuites électriques de certains appareils, et non évacués par une mise à la terre fonctionnelle efficace de l'eau de la piscine.
- De l'application d'une charge anormalement élevée sur l'axe (cintrage ou déformation).
- De nettoyage des axes avec des produits inadaptés (tels que corrosifs, abrasifs...).
- D'une utilisation de la couverture automatique non conforme aux prescriptions contenues dans la notice.

## 2.4. Garantie sur les flasques et équerres de niveau haut

Les flasques et équerres de support de caillebotis équipant certaines couvertures BWT sont couverts par une garantie de 5 ans vis-à-vis de leur bonne tenue dans le temps sous réserve que ceux-ci aient été installés selon les recommandations techniques de la notice des couvertures BWT et qu'il en soit fait une utilisation conforme aux prescriptions de cette notice.

### Sont exclus de la garantie donnée sur les flasques et équerres les dommages résultants :

- De l'utilisation de produits et/ou de systèmes de traitement des eaux incompatibles avec les matériaux utilisés pour la fabrication des flasques et équerres ou d'une utilisation de ceux-ci non conforme aux prescriptions des fabricants desdits produits ou systèmes. L'attention de l'utilisateur est tout spécialement attirée sur les risques de corrosion des flasques et équerres métalliques d'une couverture BWT, liés à la présence de sel dans l'eau de la piscine combinée ou non à l'utilisation d'un système d'électrolyse.
- Du surdosage en produits oxydants (potentiel Rédox au-delà de 750 mV).
- De courants vagabonds présents dans l'eau et liés à des micro-fuites électriques de certains appareils, et non évacués par une mise à la terre fonctionnelle efficace de l'eau de la piscine.
- Le nettoyage des flasques et équerres avec des produits inadaptés (tels que corrosifs, abrasifs...).
- D'une utilisation de la couverture automatique non conforme aux prescriptions contenues dans la notice.
- Sont également exclus de la garantie donnée sur les flasques et équerres métalliques les dépôts d'oxyde ferrique résultant de l'oxydation de particules métalliques présentes dans l'eau de la piscine, peuvent être éliminés par un simple nettoyage.

## 3. Garantie sur les accessoires

### 3.1. Garantie sur les poutres et le profil de finition

La poutre et le profil de finition pour équerres de support de caillebotis pour piscine avec niveau d'eau haut en aluminium laqué sont couverts par une garantie de 5 ans vis-à-vis de leur bonne tenue dans le temps, sous réserve qu'ils aient été installés selon les recommandations techniques de la notice des couvertures BWT et qu'il en soit fait une utilisation conforme aux prescriptions de cette notice.

*NOTA BENE* : Il est rappelé que la poutre, le profilé de finition, ainsi que les caillebotis qui lui sont associés, ont essentiellement une vocation décorative, dans le sens où ils viennent isoler les organes mécaniques de la couverture de la vue des baigneurs.

En conséquence, ils doivent en permanence rester libre de toute construction, afin de permettre un accès facile et rapide au coffre ou à l'extension.

### Sont exclus de la garantie donnée sur la poutre :

- Les dommages découlant d'une utilisation de la couverture automatique non conforme aux prescriptions contenues dans la notice et, notamment :
  - L'utilisation de la poutre comme plongeur.
  - L'utilisation de la poutre et/ou des caillebotis situés au-dessus du niveau d'eau comme passage

obligatoire pour entrer ou sortir de la piscine.

- L'application d'une charge, à l'ensemble poutre/caillebotis ou profil de finition/caillebotis, supérieure à 80 kg / m<sup>2</sup>. À cet effet, il est recommandé de déneiger le caillebotis en cas d'accumulation importante de neige.
- Le nettoyage de la poutre et du profil de finition avec des produits inadaptés (tels que corrosifs, abrasifs...) ou au jet sous haute pression (décollement de la peinture laquée).

### 3.2. Garantie sur les caillebotis

Les caillebotis équipant une couverture BWT sont couverts par une garantie de 2 ans concernant leur bonne tenue dans le temps, sous réserve que ceux-ci aient été installés selon les recommandations techniques de la notice des couvertures BWT et qu'il en soit fait une utilisation conforme aux prescriptions de cette notice.

*NOTA BENE* : Les différences de teintes entre les lisses d'un caillebotis sont normales et naturelles. C'est notamment le cas lors d'un échange partiel des lisses composant un caillebotis en bois ou en PVC et compte tenu de la décoloration progressive de celles-ci et des variations de coloris des lots de matière utilisés.

#### Sont exclus de la garantie donnée sur les caillebotis:

- Les dommages découlant d'une l'utilisation de la couverture automatique BWT non conforme aux prescriptions contenues dans la notice et, notamment :
  - L'utilisation du caillebotis comme plongoir,
  - L'utilisation du caillebotis situé au-dessus du niveau d'eau comme passage obligatoire pour entrer ou sortir de la piscine,
  - L'application, au caillebotis, d'une charge supérieure à 80 kg / m<sup>2</sup>.
- Les dommages résultant de la chute de branches, tuiles...
- Les phénomènes de décoloration, de tâches, de déformation, de fissuration qui pourraient apparaître au fil du temps sur les lattes des caillebotis en bois, le bois étant un matériau « vivant » dont le comportement au fil des fluctuations de température, d'humidité et d'ensoleillement n'est pas toujours prévisible.
- Les tâches consécutives à la décomposition de débris végétaux ou à la corrosion de pièces métalliques qui ne seraient pas évacuées, ou à la couverture du caillebotis par un revêtement additionnel quelconque (peinture, vernis, tapis, liner, ...).

### 3.3. Garantie sur les parois préfabriquées de séparation (PPS)

Les éléments constituant les parois préfabriquées de séparation pouvant équiper les couvertures automatiques à stockage immergé sont couverts par une garantie de 5 ans vis-à-vis de leur bonne tenue dans le temps, sous réserve que leur installation ait été faite selon les recommandations techniques de la notice des couvertures BWT et qu'il en soit fait une utilisation conforme aux prescriptions de cette notice.

#### Sont exclus de la garantie donnée sur les parois préfabriquées de séparation (PPS) :

- Les dommages résultant de l'utilisation de produits et/ou de systèmes de traitement des eaux incompatibles avec les matériaux utilisés pour la fabrication des éléments constitutifs de la paroi ou d'une utilisation de ceux-ci non conforme aux prescriptions des fabricants desdits produits ou systèmes. L'attention de l'utilisateur est tout spécialement attirée sur les risques de corrosion de certains éléments métalliques constituant une PPS, liés à la présence de sel dans l'eau de la piscine combinée ou non à l'utilisation d'un système d'électrolyse.
- Les dommages mécaniques (déformation, casse) de la paroi résultant de contraintes importantes exercées par les baigneurs contre la PPS.
- Les dommages découlant d'une utilisation de la couverture automatique non conforme aux prescriptions contenues dans la notice.

## 4. Garantie sur les pièces à sceller

Les pièces à sceller (traversées de paroi, scellement de palier, plaques sous margelles...) équipant une

couverture BWT sont couvertes par une garantie de 10 ans, à l'exception des pièces d'étanchéité de passage de l'arbre moteur qui sont couvertes par une garantie de 2 ans, concernant leur bonne tenue dans le temps, sous réserve que celles-ci aient été installées selon les recommandations techniques du génie civil des couvertures BWT et qu'il en soit fait une utilisation conforme aux prescriptions de la notice.

#### **Sont exclus de la garantie donnée sur les pièces à sceller :**

- Les joints de pièces des bagues d'étanchéité endommagées du fait d'une introduction de l'arbre moteur sans sa clavette de protection.
- Le non-respect des précautions de montage (alignement, ...) mentionnées dans le génie civil.

## **5. Garantie sur les autres éléments non cités précédemment**

Les éléments ou sous-ensembles non cités dans les clauses de garantie précédentes et faisant partie de la nomenclature des couvertures BWT sont couverts par une garantie de 2 ans.

#### **Sont exclus de la garantie donnée sur ces éléments ou sous-ensembles tout dommage consécutif :**

- À une installation, une utilisation, ou un entretien non conforme aux préconisations du génie civil des couvertures BWT et de la notice des couvertures BWT.
- À des événements climatiques inhabituels (orages de grêle, tempêtes, tornades, inondations, ...).
- À l'utilisation de systèmes ou produits de traitement d'eau incompatibles avec les matériaux constitutifs de ces éléments ou sous-ensembles.
- À des paramètres de l'eau (pH, TH, TAC, métaux, ...) non-conformes aux préconisations de la notice des couvertures BWT.
- À une mise en œuvre ou une utilisation des systèmes ou produits de traitement non conformes aux préconisations de leur fabricant.

## **6. Application des garanties**

Les différentes garanties couvrant les couvertures BWT, offertes par le groupe BWT France – Activité Pool, sont limitées au remplacement ou à la réparation de tout ou partie du matériel reconnu défectueux.

#### **Ne peuvent en aucun cas faire l'objet d'une prise en garantie, à quelque titre que ce soit :**

- Les frais de pose et dépose de tout ou partie de la couverture automatique,
- Les dommages et intérêts pour privation temporaire de jouissance, quels que soient le type d'utilisation de la couverture et sa durée d'indisponibilité,
- Les frais pour dommages consécutifs (vidange, produits, eau, chauffage...).

Dans le cas où l'une de ces garanties est invoquée, toutes les mesures doivent être prises, immédiatement, afin de permettre aux techniciens du groupe BWT France – Activité Pool l'identification de la couverture BWT et de la cause du dommage.

Au cas où un technicien BWT France – Activité Pool s'est déplacé, à la demande du client installateur, sans qu'il y ait matière à faire jouer la garantie, nous nous réservons le droit de facturer les frais de son déplacement.

*NOTA BENE* : L'application de tout ou partie des garanties ci-dessus ne peut, en aucune façon, avoir pour effet d'en prolonger la durée.

#### **Ces garanties ne peuvent être invoquées que (rappel) :**

- Si la couverture BWT a été transportée et stockée dans son emballage d'origine, à l'abri du soleil et de la chaleur et dans les conditions normales définies dans la notice des couvertures automatiques BWT.
- Si les travaux de génie civil et leur finition (angles, margelles, pièces à sceller, trop-plein, régulation de niveau automatique...) ont été réalisés conformément aux prescriptions relatives du génie civil et selon les règles de l'art.
- Si la couverture a été installée conformément à la notice des couvertures automatiques BWT.
- Si la longévité, les performances et les qualités des lames en PVC n'ont pas été compromises par une agression mécanique ou chimique, due à un usage ou à un environnement de matériaux incompatibles

avec des composants à base de Polychlorure de Vinyle (PVC).

- Si les lames des couvertures en PC n'ont jamais été exposées au soleil sans être au contact de l'eau de la piscine.
- Si les conditions d'utilisation des couvertures automatiques BWT, telles qu'elles sont décrites dans la notice des couvertures automatiques BWT, ont été scrupuleusement respectées.
- Si l'installateur professionnel de la couverture BWT a renvoyé à BWT France – Activité Pool, dans un délai maximum de 30 jours à compter de la date de livraison de la couverture, le bon de garantie annexé au présent document, dûment rempli et signé.

Ne sont pas couverts par les différentes garanties ci-dessus exposées, d'une façon générale, tous les dommages causés à une couverture automatique BWT, pouvant résulter d'une utilisation de celle-ci, en dehors du cadre pour lequel elle a été conçue et fabriquée.

*(Dernière mise à jour : Novembre 2025).*

# Notes



**BON DE GARANTIE**  
Couvertures automatiques  
À retourner à votre agence BWT France – Activité Pool

Date d'installation de la couverture :

**INSTALLATEUR DE LA COUVERTURE**

Nom/Raison sociale :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

Signature et cachet de l'installateur :

**UTILISATEUR DE LA COUVERTURE**

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

E-mail :

Signature de l'Utilisateur (après avoir reçu les consignes d'exploitation que doit lui remettre l'installateur)

